

**LES TRAGIQUES EVENEMENTS  
DES XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIECLES  
À NICE**

**Monseigneur Denis GHIRALDI**

Quand le roi de France Louis XII mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1515 à Paris, son neveu François 1<sup>er</sup> lui succéda<sup>1</sup>. Il décida aussitôt la conquête du Milanais et pénétra en Piémont. Le duc de Savoie, Charles III s'opposant au passage par les Alpes des troupes françaises, celles-ci passèrent par Nice et ravagèrent les propriétés environnantes.

Le 15 septembre 1516, un terrible ouragan dévasta toute la campagne de Nice, les eaux de la mer inondèrent la partie inférieure de la ville, 24 vaisseaux firent naufrage sur le rivage et, à Villefranche, une quantité de navires de guerre et de commerce furent engloutis dans le port. Au moins de novembre suivant, un corps de 3 000 Gascons, retournant de la Lombardie en Provence, vint achever de détruire ce que les éléments conjurés avaient épargné. Breil et Sospel furent saccagés<sup>2</sup>. Ces brigandages n'étaient qu'un triste prélude à une déclaration de guerre. En mars 1518, François 1<sup>er</sup> exigea du duc de Savoie la restitution du comté de Nice. Le duc Charles III ne se laissa point intimider. A son appel, ses sujets se levèrent en masse pour repousser toute agression, et les Suisses lui offrirent leur alliance.

Charles Quint<sup>3</sup>, roi d'Espagne, succéda en 1520 à l'empereur d'Allemagne, Maximilien, son aïeul, à la succession duquel avait prétendu François 1<sup>er</sup> qui saisit cette occasion pour déclarer la guerre à son rival. La longue et funeste rivalité entre le roi et l'empereur changea les destinées de la ville de Nice et la rendit guerrière de commerçante qu'elle était. Le duc de Savoie, Charles III, menacé par le roi de France, s'allia à Charles Quint et épousa, à Nice même, l'infante Béatrice, fille du roi du Portugal, et belle-sœur de Charles Quint, le 30 septembre 1521. A cette époque, le connétable de Bourbon, trahissant la France, se brouilla avec François 1<sup>er</sup> et sollicita la cour d'Espagne pour qu'elle entreprenne la conquête de la Provence. Vers la fin de 1523, le connétable se mit en campagne avec une très puissante armée ; les troupes françaises, trop faibles, reculèrent à mesure que les impériaux avançaient et, le 30 juin 1524, le connétable de Bourbon campa aux environs de Nice avec toute son armée composée de 27 000 hommes répartis sur les collines depuis le Paillon jusqu'au Var. Le passage des divers bataillons acheva la ruine des campagnes<sup>4</sup>.

En 1536, la Provence fut de nouveau envahie par les impériaux sans plus de succès : on fit le désert devant eux<sup>5</sup>. De son côté, le duc Charles III, spolié de la Savoie par François 1<sup>er</sup>, devant les assauts des troupes françaises en Piémont, abandonna Turin et se retira d'abord à Vercelli avec son épouse Béatrice et son fils Emmanuel Philibert, puis gagna Nice qui lui parut une place plus sûre. Dans ce lieu de refuge il rassembla, avec sa famille, ses objets les plus précieux, les archives ducales et la relique du Saint-Suaire qu'il avait enlevée de Chambéry dès les premières attaques des Français et qu'il déposa au château dans la cathédrale, où elle demeura quelques années à la vénération des fidèles. La tradition veut que le linceul sacré ait été reçu au château de Drap qui était la propriété de l'évêque de Nice et qu'il fut porté processionnellement à la cathédrale sous le baldaquin, le clergé et les confréries marchant pieds nus. Le vendredi saint, 29 mars 1537, il aurait été exposé à la vénération des fidèles au sommet de la tour des Ponchettes (tour Bellanda)<sup>6</sup>.

L'année suivante, 1538, Nice fut choisie comme théâtre de la fameuse entrevue entre les deux belligérants : l'empereur Charles Quint et le roi de France François 1<sup>er</sup>, sous la présidence du pape Paul III<sup>7</sup> qui entendait faire office de médiateur. Une pression fut exercée par l'empereur sur le duc Charles III pour qu'il logea le pape et sa suite au château de Nice ; le duc, près de céder au désir que Charles Quint lui avait manifesté par la voix du maréchal de Savoie, demanda aux syndics de rassembler le peuple, sur la place Saint-Jean. Le duc, perché sur une estrade, s'adressa alors à la foule : « Messieurs, vous êtes mes sujets et je suis votre prince et souverain seigneur, pourquoi ne voulez-vous pas que ces princes logent dedans la ville et château ; vous devez observer ce que j'ai promis à sa majesté l'empereur : lui remettre cette place pour y loger notre saint Père le Pape avec sa garde d'Espagnols. » La réponse des Niçois fut aussi respectueuse que ferme : « Monseigneur, vous savez que la cité et le pays se sont donnés à vos prédécesseurs avec cette convention : que vous ne pourriez ni les vendre ni

les aliéner à plus grand ni à plus petit que vous, sinon il nous sera permis de les défendre les armes à la main ». Aussitôt cette impérative et menaçante déclaration fut accueillie par les cris de « Savoie, Savoie, vive Savoie ! ». Le duc comprit, il se retira dans le château accompagné de ses vassaux, parmi lesquels Jean Badat, auteur du récit de ces événements dans sa *Chronique*, René Grimaldi, baron de Beuil, les seigneurs de Boissy, de Berre, de Tourrette et Gruato Provana qui voyant le duc rempli d'anxiété lui dit en langue piémontaise : « Excellence, ne vous en faites pas, les raves de Savoie, le beurre du Piémont et le « pissala » de Nice ont fait une salade dont le diable lui-même ne voudrait pas ! ».

Le pape arriva à Nice le 6 juin 1538 et logea au couvent de la Sainte Croix tenu par les Frères mineurs de la Stricte Observance, près de l'emplacement actuel de la « Croix de Marbre ». Ce couvent fut détruit dans les années qui suivirent et particulièrement lors du siège de Nice en 1543. Quant à la Croix, elle fut d'abord en bois et fut élevée en 1568 par les consuls de Nice, à l'endroit même où le pape aurait mis pied à terre. François 1<sup>er</sup> à Villeneuve-Loubet et Charles Quint à Villefranche ne se rencontrèrent pas. Paul III assura les négociations difficiles, laborieuses, il ne put obtenir qu'une trêve de 10 ans<sup>8</sup>.

Or dès 1543, les hostilités avaient repris. Allié au sultan turc, Soliman II, François 1<sup>er</sup> décida d'attaquer la place forte de Nice qui se trouva assiégée sur terre par une armée française, sur mer par la flotte turque. Le 16 juin, les troupes françaises commandées par le duc d'Enghien s'approchèrent du Var ; le 5 août la flotte turque composée de plus de 300 galères, commandée par le cheik El Din Barberousse, occupa la Baie des Anges et s'empara de Villefranche. Les galères turques étaient accompagnées d'une cinquantaine de navires français sous l'autorité du général des galères Antoine Polin de la Garde. L'épouvante gagna Nice et de nombreux habitants s'enfuirent dans les campagnes. Les 6 et 7 août, les consuls de Nice furent, par lettre sommés de rendre la ville, sous peine des pires châtiments ; André de Montfort, gouverneur, refusa de la façon la plus catégorique : « Je me nomme Montfort, mes armes sont des pals, ma devise : il faut tenir avec la grâce de Dieu et la volonté des habitants ; je résisterai jusqu'à mon dernier souffle ». Le 7 août arriva à Nice le chevalier Paul Siméon de Balbs de Quiero, grand prieur de Lombardie dans l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, il était accompagné du colonel niçois Erasme Galléan et il venait prendre le commandement du château et de la garnison.

Pendant ce temps, les Turcs attendant l'arrivée du gros de l'armée française débarquèrent des soldats, établirent des batteries sur les collines, pillèrent les fermes isolées, menacèrent les faubourgs et ravagèrent le littoral jusqu'à Oneille. Des tirs d'artillerie commencèrent et quelques escarmouches se produisirent, faisant des dégâts dans la citadelle et dans la ville basse. Le 11 août, l'armée française ayant traversé le Var, le duc d'Enghien et l'amiral Barberousse purent combiner leur plan d'attaque. Le 15 août au matin, 120 galères turques sortant de Villefranche vinrent bombarder Nice, tandis que les batteries françaises accentuaient leurs tirs. Ensuite les Franco-turcs se lancèrent à l'assaut des murailles que toute la population, hommes et femmes, essayait de défendre. on repoussa une première attaque. Bientôt une autre fut lancée : Turcs, Provençaux, Français, s'accrochant aux échelles et aux moindres aspérités, menacèrent de déborder les défenseurs niçois et savoyards, qui un instant faiblirent, puis se reprenant réussirent à repousser une fois de plus les assaillants. Pendant 12 jours, Nice endura un bombardement intense tant depuis les batteries installées sur les collines que depuis les galères dispersées le long de la grève. Le 23 août la ville se rendit et les troupes françaises l'investirent, au moment où les défenseurs incendiaient les maisons les plus proches du château, en particulier celles du Camas soupran, sur la plate-forme où se trouvait l'église Saint-Michel, celles des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et la cathédrale.

Le siège du château dura 18 jours, les assiégeants, grâce à un échafaudage, cherchèrent à abattre le donjon ; on imagine facilement les ruines que ce quartier subit durant ces duels d'artillerie acharnés. Pendant ce temps, Jacques Provana de Leyni descendit du col

de Fenestres avec 2 000 soldats, le duc Charles III et son armée franchirent le col de Nova et se dirigèrent vers Nice par Oneille. Finalement, Français et Turcs, à court de munitions, levèrent le siège, mais avant l'arrivée des renforts savoyards, les Français, notamment ceux du seigneur d'Antibes et les Turcs, mirent, écrit Jean Badat, le feu aux quatre coins de la ville qui fut non seulement incendiée mais pillée.

Ce fut pendant ce siège que se serait distinguée Catherine Ségurane, une intrépide fille du peuple. Elle aurait abattu un enseigne turc alors que celui-ci s'employait à planter l'étendard du Croissant au sommet du bastion Sincaire, et aurait par sa vaillance et son ardeur découragé les assaillants<sup>9</sup>.

La paix ne fut rétablie qu'à la signature du traité de Cagnes, le 16 novembre 1544, entre les représentants de Charles III, de l'empereur Charles Quint, et du roi de France François Ier ; ce dernier renonça définitivement au comté de Nice et à la vallée de la Stura. L'acte de restitution des terres occupées par les Français fut ratifié le 6 décembre 1544 par Paul Siméon, grand prieur de Lombardie, capitaine du château, et Odinet de Montfort « gouverneur de Nice et de toutes les terres neuves »<sup>10</sup>.

A cette époque, de grands fléaux éprouvèrent tout particulièrement le comté de Nice. Ce furent d'abord les inondations de 1544 qui détruisirent toutes les récoltes et dévastèrent les plus belles propriétés. Un peu plus tard, en 1550, la peste fit 3 534 victimes rien que dans la ville de Nice. Enfin en 1560, une disette survint qui réduisit la plupart des habitants des montagnes à se nourrir d'herbes et de racines sauvages<sup>11</sup>.

Le duc Charles III était décédé le 16 septembre 1553, son fils Emmanuel Philibert lui succéda<sup>12</sup>. Né à Chambéry le 8 juillet 1528, surnommé « Tête de fer », il régna de 1553 à 1580. Il fut l'un des grands généraux et des meilleurs princes du XVI<sup>e</sup> siècle et eut toujours pour la ville de Nice une prédilection justement méritée. A peine âgé de huit ans, il avait été amené en 1536 par la duchesse, sa mère, au château de Nice qui lui offrit un refuge assuré pendant que son père, le duc Charles III, allié de Charles Quint contre François Ier, se voyait chaque jour dépouillé d'une partie de ses Etats par le roi de France. Ce qui accrut son attachement pour cette ville, c'est que sa mère, Béatrice de Portugal, était morte en 1538 et que ses restes y reposaient ; c'est qu'enfin les fidèles habitants de Nice, cinq ans après, avaient par leur bravoure conservé à la Maison de Savoie cette importante forteresse assiégée par les Turcs de Barberousse, par les Français du duc d'Enghien et par les Italiens de Jean-Baptiste Grimaldi.

Emmanuel Philibert avait recouvré une partie de ses Etats. Après la victoire qu'il avait remportée à Saint-Quentin le 10 août 1557 au bénéfice de Philippe II<sup>13</sup> ; celui-ci avait hérité des territoires des Pays-Bas que lui avait cédés Charles Quint, son père, qui avait abdiqué le 16 janvier 1556. La paix finalement fut signée avec le roi de France Henri II<sup>14</sup> à Cateau Cambrésis, le 3 avril 1559<sup>15</sup>. Emmanuel Philibert agit en maître ; en vain Henri II demanda-t-il la cession du comté de Nice. Le duc de Savoie recouvra ses Etats et Nice reçut dans la cathédrale Sainte-Marie les étendards pris à Saint-Quentin<sup>16</sup>. Emmanuel Philibert épousa à Paris, le 27 juin 1559, Marguerite de France, fille de François Ier, sœur d'Henri II « devant le roi, la reine Catherine de Médicis, le dauphin, la reine d'Espagne et toute la fleur de la cour de France »<sup>17</sup>. En janvier 1560, le duc et son épouse vinrent à Nice en compagnie de Michel de l'Hospital, qui laissa un excellent récit de ce voyage dans une épître en vers latins. Les festivités furent remarquables<sup>18</sup>. Le duc ordonna pendant son séjour la construction des forts Saint-Hospice, Villefranche et Mont-Alban, qu'il garnit avec les canons pris à la victoire de Saint-Quentin. Il confirma à Villefranche et à Nice le port franc, créa le Syndicat de Marine et l'Ecole de Droit. Il obtint du pape la permission de faire exploiter les mines d'or et d'argent du comté (12 août 1560)<sup>19</sup>. Le 15 octobre, il partit pour Turin mais revint à Nice dès l'année suivante. Durant les premiers mois de l'année 1560, le duc et la duchesse quittèrent Nice pour une brève villégiature en Provence, à bord de quatre galères de France

commandées la première par le comte de Tende, les autres par le capitaine Polino baron de la Garde, Monsieur de la Chambre et Bachio Martelli. Ils gagnèrent Hyères puis la Ciotat et Toulon ; de là ils allèrent à Brégançon, revinrent par Toulon où ils séjournèrent, puis vinrent à Cannes et, par Antibes où ils restèrent trois jours, ils revinrent sur Nice où ils furent reçus une fois de plus triomphalement. Le 25 janvier, jour de la fête de la conversion de saint Paul, les six galères abordèrent à la plage des Ponchettes ; la jeunesse niçoise disposée en belle ordonnance fit résonner aussitôt une triple salve de mousquets tandis que des bastions et du château répliquaient les coups de canons. La cité de Nice avait fait édifier un ponton en bois de la mer à la plage, orné de tapis, de peintures, de festons et de plantes vertes. La duchesse suivie de ses dames d'honneur et des chevaliers servants, le duc assisté du seigneur de Leyni général des galères et du capitaine Moretto, débarquèrent en toute sécurité. Ils furent salués par le comte Masino, le comte de Stroppiana, les présidents Del Pozzo, Provano, Ozasco, Solfi, les membres du Sénat du Piémont, les consuls de Nice. Arrivé à l'extrémité du ponton, la duchesse s'agenouilla sur l'agenouilloir recouvert de drap d'or qui y avait été disposé ; là, avec révérence, elle baisa la croix que lui présenta l'évêque François Lambert accompagné du clergé. Dès qu'elle se fut relevée, les salves d'artillerie du château et des galères crépitèrent ainsi que les mousquetons des Niçois postés le long de la plage. Le duc voulant laisser l'honneur de l'entrée solennelle en ville à la duchesse en ville à la duchesse, vint se placer avec ses chevaliers à la suite du cortège qui gagna la porte de la ville toute garnie de verdure et au-dessus de laquelle on pouvait lire, gravé sur un panneau :

A la duchesse Marguerite de Valois  
Fille de François Ier roi de France  
Et très estimée princesse des Lettres et des Arts<sup>20</sup>

Pendant le séjour de 1560, le duc fut victime d'un incident guerrier qui aurait pu avoir de graves conséquences : « La veille de la Pentecôte, 1<sup>er</sup> juin 1560, une bande de pirates, après avoir saccagé le port génois de Taggia et brûlé Roquebrune qui appartenait au seigneur de Monaco, réussit à aborder à la presqu'île de Saint-Hospice. 500 Turcs s'embusquèrent derrière l'église Sainte-Marie de Beaulieu d'où ils attaquèrent un détachement d'arquebusiers du duc. Emmanuel Philibert se lança à leur poursuite à la tête de quelques cavaliers, avec une témérité qui faillit lui coûter cher. Sa petite troupe menacée par les corsaires se replia sur le port de Villefranche d'où l'artillerie put, grâce à une vigoureuse canonnade, tenir en respect les assaillants qui poursuivaient leur avance. L'agression coûta la vie à une quinzaine d'hommes de la suite du duc, d'autres furent faits prisonniers et il fallut payer leur rançon à raison de trois cents écus par gentilhomme et de cent par simple homme d'armes. La légende ajoute que le corsaire Ochiali qui commandait la troupe des pirates, voulut satisfaire le vif désir qu'il éprouvait de voir à Nice la duchesse Marguerite de Valois, mais que sa curiosité fut trompée par un stratagème de cette princesse. L'épouse d'Emmanuel Philibert, peu soucieuse d'être complimentée par le renégat, échangea ses vêtements avec sa première dame d'honneur, Marie de Gondi, dame de Racconigi, qui reçut à sa place les hommages du corsaires<sup>21</sup>.

Les incursions de ce genre n'étaient pas rares et jusqu'au début du XIXe siècle, les Musulmans des côtes asiatique et africaine, tentèrent souvent des débarquements sur le rivage niçois pour piller les lieux habités et ravager les campagnes<sup>22</sup>.

Dès l'an 1561, Emmanuel Philibert rejoignit Nice, où selon Michel de l'Hôpital il se proposait d'y passer le plus souvent l'hiver (*Hic hyemen... exigere animus est*). Il revint accompagné de son épouse la duchesse Marguerite qui était enceinte. Anxieux de savoir si l'enfant à naître serait un garçon ou une fille, il voulut consulter le savant Michel Nostradamus, médecin et astrologue rendu célèbre par les sentences et prédictions qu'il formulait ; le duc députa à Salon-de-Provence où il demeurait, Philibert, maréchal de Mont-Simon, contrôleur général de guerre. Nostradamus vint à Nice et examina la duchesse soi-

disant à titre médical car elle n'avait aucune confiance dans les astrologues. Il rassura le duc, lui signifiant que la duchesse lui donnerait un fils qui serait le plus grand capitaine du siècle « il s'appellerait Charles et il ferait beaucoup de Charolais », ce qui rassura le duc quant à la succession de ses possessions. Revenu à Rivoli, la duchesse y donna le jour, le 12 janvier 1562, à celui qui fut Charles Emmanuel Ier.

Après avoir ordonné la construction d'un palais sur le cours Saleya qui serait plus agréable et plus pratique que l'antique demeure ducal du château, le duc ordonna qu'on y conduise dans les jardins l'eau de la source du quartier de Riquier qui se nommait Sorgentino, ce qui fut exécuté sous l'ordre des syndics Jean-François Roccamora des seigneurs de Châteauneuf, Jean Peire, André Genovino et Gaspard Emelino<sup>23</sup>.

Après une très grave maladie contractée à Rivoli, et dont la guérison avait été obtenue grâce à « l'intercession de la Vierge Marie qu'il avait sollicitée », il se rendit à Savone pour remercier la Madone dans le sanctuaire qui lui était dédié et où il laissa de très riches dons. Après quelques jours de repos, il embarqua sur l'une de ses galères sous l'autorité du capitaine Amédée de Pilla pour rejoindre Nice fin octobre 1563 et y passer l'hiver.

Ce fut cette même année, le 26 avril, que mourut à Rome un Niçois éminent, le cardinal Jacques del Pozzo. Né à Nice en 1495, il devint archevêque de Bari où lui succéda son neveu Antoine del Pozzo. Le cardinal avait été préfet de la Signature apostolique, protecteur du royaume de Pologne et de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, grand inquisiteur, rédacteur et compilateur des décisions de la Rote Romaine dont il fut le doyen, et auteur de nombreux ouvrages de droit. Il fut inhumé dans l'église de la Minerve devant l'autel majeur<sup>24</sup>.

Fin 1564, le duc et la duchesse revinrent à Nice pour y passer l'hiver. Le 2 novembre, le duc alla à Saint-Martin de Lantosque pour estimer le rendement des mines d'or et d'argent dont il avait ordonné l'exploitation en 1560. Il en fut satisfait et profita de l'occasion, dit la chronique, pour régler sur place, par un acte officiel, les dissensions qui existaient entre les habitants de Saint-Martin et ceux de Venanson.

Le début de l'été 1564 fut catastrophique dans la région : un terrible tremblement de terre se fit sentir dès le 20 août dans le territoire de l'Escarène où il accumula les ruines, engendra d'énormes crevasses ; la rade de Villefranche vit son fond abaissé de plus d'un mètre. Un raz de marée engloutit un certain nombre d'embarcations à Antibes. L'écrivain François Blancardi de Sospel prétend dans sa narration que 600 personnes moururent à La Bollène, ainsi qu'une grande quantité de bestiaux, 80 à Belvédère, autant à Roquebillière et à Venanson, et qu'à Clans plus de 14 maisons furent détruites, engloutissant habitants et animaux. Les secousses sismiques persistèrent à intervalle durant plusieurs semaines, de telle sorte que le duc exempta les villages sinistrés des impôts publics pendant 10 ans<sup>25</sup>.

En 1565, le capitaine du château, Thomas des comtes de Valperga, seigneur de Rivara, et les syndics, firent exhausser la tour de l'horloge qui, au sommet de la rue du Malonat, avait été endommagée lors de la guerre de 1543 ; ils y placèrent l'inscription suivante : « La tour de l'horloge marquant les heures ayant été détruite en partie en 1543, fut restaurée par souscription publique par les décurions : Barthélemy Sforza, Paul Caissotti, Jean Vianus, Baptiste Séguran consuls de la cité, Ludovic Laugeri assesseur, Pierre Julius questeur, l'an 1565, aux calendes de novembre (1<sup>er</sup> novembre). Abattue en 1704, elle fut reconstruite sur la place devenue celle du Palais de Justice (aujourd'hui à l'angle de la caserne Rusca)<sup>26</sup>.

Ayant eu connaissance qu'un complot s'était tissé à Nice entre certains opposants et des partisans du sieur de Montbrun, chef des troupes huguenotes de Dauphiné et de Provence, le duc y revint au début de 1569 ; il fit incarcérer les suspects et après un rigoureux procès il les fit condamner au supplice suprême, puis il repartit pour Turin où il nomma, le 11 juin,

Marc Antoine Galléan capitaine et gouverneur de Sospel et de sa viguerie. Il revint à Nice en 1573, après avoir été créé grand maître de l'ordre des saints Maurice et Lazare par l'archevêque de Turin en la métropole de cette capitale et selon une bulle de Grégoire XIII datée des ides de novembre (13 novembre) 1572. Il ne regagna Turin qu'après avoir légiféré « sur l'ordre, les armements, le gouvernement des galères ducales, par acte du 21 mai »<sup>27</sup>.

A la suite d'une victoire de Marc Antoine Galléan, qui grâce à ses deux galères armées avait arraisonné deux navires ennemis chargés de dépouilles de grande valeur et de riches marchandises, et avait libéré plusieurs prisonniers chrétiens retenus en otages, le duc revint à Nice en mars 1575 pour donner suite à ces événements victorieux. Il laissa à Turin la lieutenance de son territoire aux soins de son fils Charles Emmanuel, prince de Piémont. Il fut reçu à Nice par le préfet Honoré Lascaris des seigneurs de Castellar, par Thomas Marinello des seigneurs de Châteauneuf, par Joseph Calvio et Honoré Ceva, syndics.

Marc Antoine Galléan ne put pas « entendre de la bouche du duc les louanges méritées pour ses actions valeureuses et ses victoires, car il passa peu après son retour à une vie meilleure ». Aussi le 15 mai, le duc Emmanuel Philibert signa les quittances de l'administration des deux galères des saints Maurice et Lazare du défunt Marc Antoine au nom du fils Jean-Paul Galléan qu'il créa capitaine et colonel de toutes les milices de Sospel et de sa viguerie.

Revenu à Turin en mai 1575, le duc entendit que son fils Charles Emmanuel fut reconnu par ses sujets et ses vassaux comme son légitime successeur dans tous ses domaines. Il l'envoya en toutes les cités et places fortes du Piémont pour qu'il y reçoive l'acte de soumission et le serment de fidélité de tous ses sujets<sup>28</sup>.

Le duc revint une dernière fois à Nice en 1577, il y reçut le 22 janvier les fils Charles et François du seigneur de Monaco, Honoré Grimaldi, venus lui faire acte d'obédience et serment de fidélité. Il ordonna de terminer les travaux de la citadelle et du château, conformément aux plans du père Boiero, franciscain, et de l'ingénieur Ferrant Vitelli, de fortifier le mur du côté de la marine, de mettre au point le jardin du palais ducal et la fontaine du Sourgentin, de construire deux autres galères sous la direction d'Uberto de Vins de Marseille. Il donna ordre de poursuivre les Huguenots qui sévissaient encore à Puget-Rostang, à Annot et à Saint-Donat. Enfin il profita de ce séjour pour faire exécuter les travaux indispensables de mise en service des sources thermales de Valdieri dont on lui conseilla une cure ; il fit aussitôt exécuter la construction de locaux adaptés, de larges piscines, le tout sous la direction de l'ingénieur Alexandre Retta<sup>29</sup>.

Le duc cependant ne cessa d'agrandir ses possessions et d'y affermir son autorité. En 1576, il acquit la principauté d'Oneglia de Jean Jérôme Doria. Cette seigneurie avait été vendue jadis par Caracosa, mère du prince André Doria, à Dominique Doria capitaine de la marine génoise ; son fils Jean Jérôme, qui en hérita, se trouvant dans la nécessité de l'aliéner, l'offrit au Génois qui, vu les exigences financières exorbitantes du vendeur, déclina l'offre. Le duc Emmanuel Philibert qui venait d'acquérir le territoire de Maro et de Praela, fit négocier secrètement l'affaire. Le résultat fut positif et le traité de dédition fut signé fin avril 1576. Il donna en contrepartie à Jean Jérôme Doria les seigneuries de Cirié et de Cavallermaggiore en Piémont, avec le titre de comte, mais en gardant la souveraineté.

Fin janvier et début février de cette même année, une terrible tempête sema la désolation sur mer et dans la plupart des ports de la côte niçoise, surtout à Villefranche où des galères espagnoles portant 300 000 écus pour la guerre contre les Turcs coulèrent dans la darse, la plupart des hommes d'équipage périrent. Deux galères napolitaines se heurtèrent de front dans la rade et furent englouties par les vagues avec armes et bagages, bijoux, monnaies et vêtements dont on ne récupéra que peu de chose une fois le calme revenu. Les cadavres furent repêchés en si grand nombre qu'il fallut creuser de nombreuses fosses communes pour

les inhumér. Le duc avait été prévenu de cette catastrophe par Honoré Lascaris préfet de Nice, par une correspondance très détaillée datée du 31 janvier, des 1<sup>er</sup> et 6 février<sup>30</sup>.

Ce fut en 1579 que le duc, par acte du 21 octobre, récupéra le comté de Tende qui était tenu par Henriette Lascaris épouse de Jacques d'Urfé duc du Maine. En compensation, le duc céda à la duchesse Henriette les baronnies de Miribel, Satonay, Loyettes et Montelier en pays de Bresse et de Bugey<sup>31</sup>.

Ayant ainsi agrandi peu à peu son domaine, Emmanuel Philibert posséda les Etats entre le Var et Gênes, à l'exception de Monaco que les Grimaldi refusèrent de lui vendre, et de Vintimille que Charles d'Anjou avait cédé à Gênes.

L'an 1580 connut une nouvelle et terrible épidémie de peste qui gagna le comté de Nice et la Provence et qui fut qualifiée de *crudelissima* et de *gran moria*. Elle entraîna une véritable hécatombe. La municipalité de Nice vota 24 brandons à saint Sébastien, autant à saint Roch dont elle fit placer dans la cathédrale une statuette en argent. On organisa de nombreuses processions expiatoires jusqu'à la disparition du fléau<sup>32</sup>.

Charles Emmanuel prit le pouvoir à la mort de son père<sup>33</sup>. Sous son règne les guerres et les conflits se succédèrent<sup>34</sup>. En septembre 1600, le duc de Guise passa par le Var sans rencontrer de résistance et investit la ville de Nice. Un combat des plus opiniâtres fut livré où les Français firent des efforts surhumains pour escalader les remparts du château, mais en vain. Le duc de Guise laissa même son épée sur le champ de bataille. Le désordre s'étant mis dans l'armée française, la garnison de Nice en profita pour faire une vigoureuse sortie et repoussa l'ennemi jusqu'au delà du Paillon. Deux jours après, le duc de Guise repassait le Var, abandonnant une partie de ses bagages. Enfin, Henri IV signait, le 17 janvier 1601, le traité de Lyon par lequel il renonçait définitivement à ses prétentions sur le comté de Nice. La France abandonnait au duc de Savoie le marquisat de Saluces, mais recevait en échange la Bresse, le Bugey, le Valmorey et le pays de Gex<sup>35</sup>. Ainsi les destinées de la Maison de Savoie semblaient définitivement rejetées vers les Alpes et vers l'Italie.

Vers la fin de 1614, lors de la guerre du Montferrat menée par les Espagnols contre le duc de Savoie, le comte de Beuil, Annibal de Grimaldi, lieutenant général du comté de Nice, entretint d'abord secrètement des relations avec les cours d'Espagne et de Paris ; puis il se mit en révolte ouverte contre son souverain, le duc de Savoie, et se plaça sous la protection de Louis XIII, roi de France, dans le but de s'affranchir de toute dépendance vis-à-vis de la Maison de Savoie<sup>36</sup>.

Par son habileté, Charles Emmanuel réussit à terminer les affaires de Montferrat avec Philippe II d'Espagne, puis à se concilier le roi de France, par le mariage du prince de Piémont, Victor Amédée, avec Christine de France, sœur de Louis XIII, dans le but de couper court aux intrigues du comte de Beuil. Annibal de Grimaldi et André, son fils, furent déclarés contumaces par le Sénat de Nice, et convaincus du crime de lèse-majesté, de rébellion et de félonie, et condamnés à la peine capitale avec confiscation de tous leurs fiefs et domaines au profit du domaine ducal. André de Grimaldi se sauva en Provence, quant à son père Annibal, il s'enferma dans le château de Tourrette-Revest qui fut pris presque sans résistance par les troupes savoyardes commandées par Annibal Badat. Annibal de Grimaldi fut exécuté le 8 janvier 1621 et son cadavre suspendu aux créneaux du château. Ainsi périt le chef d'une famille illustre mais ambitieuse, plusieurs fois en révolte, toujours pardonnée et réintégrée dans ses possessions, et toujours intrigant pour son indépendance<sup>37</sup>. Charles Emmanuel fit démanteler toutes les forteresses qui appartenaient au comte de Beuil : Tourrette, Sauze, Roure, Thiery, Tournefort et Beuil ; les fiefs furent distribués à plusieurs familles niçoises<sup>38</sup>.

Soucieux d'empêcher le rapprochement de l'Espagne et de l'Autriche qui en s'unissant à l'Italie aurait pu reconstituer l'empire de Charles Quint, Richelieu intervint dans les affaires italiennes. En 1628, le duc de Savoie se déclara pour l'Espagne. Louis XIII et

Richelieu envahirent Savoie et Piémont. Le Val de Barcelonnette, le Val d'Entraunes, la Haute Tinée furent occupés par les troupes françaises.

Le 11 mars 1629, le duc de Guise passa le Var et envahit de nouveau le comté de Nice. Après de rudes combats avec des succès alternatifs, le duc de Guise dut battre en retraite, faute de vivres. Son armée, réduite aux plus cruelles privations, se livra à une dévastation complète du territoire, fauchant les récoltes, coupant les oliviers, les vignes et tous les arbres fruitiers. Heureusement, la paix signée à Suse, en avril 1629, mit fin à ces dévastations et le duc de Guise se retira en Provence<sup>39</sup>. Cette campagne avait coûté 6 000 hommes à l'armée française et la moitié de ses chevaux et de ses bagages ; elle avait fait sur le territoire de Nice d'affreux pillages commis tant par les troupes régulières que par les paysans provençaux. La commission nommée par les consuls de la ville, estima à 131 808 ducats les dommages causés aux campagnes des environs de Nice<sup>40</sup>.

Les hostilités recommencèrent bientôt. Le cardinal Richelieu, nommé généralissime des armées françaises, pénétra en Piémont ; toute la Savoie fut conquise. En moins de deux mois, il parvint jusqu'aux frontières de la Lombardie<sup>41</sup>, lorsque Charles Emmanuel mourut d'apoplexie, le 26 juillet 1630. Les qualités de guerrier intrépide et d'administrateur sage et éclairé, valurent à Charles Emmanuel Ier sous le surnom de « Grand ». Le rétablissement du port franc, en 1626, pour Nice et Villefranche<sup>42</sup> contribua beaucoup à la prospérité de Nice. Cette heureuse inspiration attira dans les ports de Nice et de Villefranche tous les commerçants de la Méditerranée, substitua la liberté et les franchises aux entraves qui gênaient l'industrie maritime<sup>43</sup>. Son fils, Victor Amédée Ier<sup>44</sup> à son avènement, trouva donc ses Etats envahis, mais la paix de Ratisbonne, 30 octobre 1630, lui restitua ses Etats au-delà des Monts. Les Alpes serviraient ainsi de barrière entre l'Italie d'une part et la France et l'Espagne d'autre part.

En 1635 s'ouvrit la période française de la guerre de trente ans ; la Savoie, l'Espagne et l'Autriche s'allièrent contre la France<sup>45</sup>. Le 7 octobre 1637 survint la mort violente de Victor Amédée Ier qui laissait comme successeur son fils Charles Emmanuel II, âgé de 4 ans<sup>46</sup>. La régence fut donnée à la veuve, Christine de France<sup>47</sup> plus connue sous le nom de Madame Royale. Ce choix déçut les frères cadets de Victor Amédée, beaux frères de Madame Royale, le cardinal Maurice et le prince Thomas, ce qui engendra des dissensions intestines<sup>48</sup>. La France prit parti pour la duchesse régente, le comté de Nice et l'Espagne pour le prince Maurice qui porta la guerre en Piémont. Mais une réconciliation amena un arrangement de famille, signé à Turin en 1641, et le prince Maurice<sup>49</sup> fut nommé lieutenant général du comté de Nice, il épousa sa nièce, la princesse Louise Christine de Savoie et les Espagnols durent évacuer les châteaux de Nice et de Monaco.

Le 18 juin 1648, ayant accompli sa quatorzième année, Charles Emmanuel II gouverna lui-même et ainsi la Maison de Savoie s'affranchit du patronage du Cabinet français. Toutefois l'état d'hostilité continua entre les Espagnols et les Français et ne prit fin qu'avec le traité des Pyrénées en 1659.

En 1675, à Charles Emmanuel II succéda son fils Victor Amédée II<sup>50</sup> à peine âgé de neuf ans. Sa mère, la duchesse de Nemours, obtint la régence. Bien que le duc de Savoie eût épousé en 1686, Marie d'Orléans, nièce de Louis XIV, ce dernier convoitait l'annexion du Piémont. Après un voyage du duc, au printemps de 1689, dans le comté où le peuple partout l'avait accueilli avec le plus grand enthousiasme, Louis XIV au mois de juin de la même année somma tout à coup le duc de lui livrer la totalité de son armée ainsi que la citadelle de Turin. N'ayant pas réussi à le dissuader d'une si injuste prétention, Victor Amédée II se décida à repousser la force par la force.

La modernisation de l'ensemble fortifié de la colline avait été entrepris en 1640 sous l'impulsion du prince cardinal Maurice de Savoie ; il avait fait établir sur l'éperon qui fermait

l'anse des Ponchettes, sous la tour Saint Elme (Bellanda), le bastion Saint-Sauveur, longue courtine épousant l'escarpement du rocher. Le site fut aplani pour devenir la place Saint-Sauveur. Le 6 août, une statue de saint Sauveur y fut portée processionnellement au milieu d'un grand concours de fidèles et érigée sur ce nouveau bastion<sup>51</sup>. Douze ans plus tard, au printemps 1690, Victor Amédée II vint à Nice, il inspecta le château, et ayant nommé le comte de Villafalet commandant de la citadelle, il donna à l'ingénieur La Marche l'ordre de continuer les fortifications, ce que l'on fit durant l'hiver 1690-1691, malgré une épidémie qui décima la garnison et entraîna la mort du marquis de Bonnière et du comte de Villafalet. Le 4 mars 1691, le comte de Frossasco, Francesco Provana, nommé gouverneur, arriva à Nice et fit continuer les travaux qui ne portèrent que sur des améliorations de détail<sup>52</sup>. Il écrivit dans son dossier de défense, après la capitulation : « le château n'est fortifié qu'avec des tours (c'est-à-dire des éléments médiévaux dépassés), à la réserve du bas-fort ajouté par le prince Maurice, il a des défauts essentiels, car les travaux n'ont jamais été achevés... On avait davantage d'espoir sur les avantages de sa situation que sur ceux de ses remparts<sup>53</sup> ».

Louis XIV, devant le refus opposé par le duc Victor Amédée II à ses prétentions, lui déclara la guerre. Alors qu'une armée française, sous la conduite du maréchal Catinat<sup>54</sup> marchait contre le duché de Savoie, Victor Amédée II se hâta de conclure une alliance défensive avec la Ligue d'Augsbourg<sup>55</sup>. Il fit paraître un manifeste pour y exposer ses griefs contre le despotisme de Louis XIV et excita un enthousiasme général ; partout on courut aux armes.

Le 12 mars 1691, Catinat passait par le Var à Gattières avec 10 000 hommes, 15 canons et 6 mortiers et faisait avancer l'avant-garde jusqu'à Magnan, tandis que la flotte du vice-amiral d'Estrées paraissait devant le château de Nice. Le 13, Catinat prenait position sur la colline de Cimiez, établissant son quartier général au couvent des Franciscains. Le lendemain, il faisait occuper Saint-Pons et les hauteurs du Mont-Gros ; du 17 au 23 il se rendait maître des forteresses de Villefranche, du Mont-Alban et de Saint-Hospice. Puis ce fut le tour de la ville de Nice et de son château. Après une sommation impérieuse de la part de Catinat, après bien des hésitations de la part des autorités, la capitulation de la ville fut signée par le Conseil des notables le 26 mars : « Le général Catinat avait délégué à la ville de Nice une de ses officiers, le lieutenant-colonel de Gaillon, la sommant de se rendre dans les trois jours, faute de quoi elle serait bombardée sans délai ; après le premier tir de canons elle aurait à payer la somme de soixante mille francs, après le second elle aurait à donner toutes ses cloches et tous les métaux pouvant être fondus, et enfin, après le troisième tir, les habitants seraient passés au fil de l'épée. A la nouvelle de ces sommations terrifiantes, on expédia au général Catinat qui se trouvait dans l'église des moines à Cimiez, deux gentilshommes, le chanoine Grimaldi et M. Albert de Strada, pour le supplier de prolonger le délai jusqu'à onze heures afin qu'on ait le temps de réunir le conseil général, ce qui fut accordé. Le conseil se réunit en l'église cathédrale de Sainte-Réparate, s'y trouvaient : l'évêque Provana, les consuls Antoine Masino, Charles Chiamporseto, noble Pierre Millo et l'intendant de S.A.R. Morozzo, ainsi que la plupart des habitants et surtout de la noblesse. Après de nombreux débats, le conseil considérant que la ville ne pouvait aucunement résister, qu'elle se trouvait dépourvue de vivres et de garnison, qu'elle ne pouvait se défendre, décida de se rendre. On donna lecture publique dans la cathédrale et devant tout le peuple de l'acte de capitulation qui réservait les mêmes privilèges que ceux dont on bénéficiait sous le duc de Savoie. On renvoya au général Catinat le cavalier Grimaldi, Albert de Strada avec l'abbé Gioffredo ; ils le trouvèrent au couvent de Cimiez et par ordre du Conseil ils lui remirent les lettres de capitulation qu'il signa immédiatement. La nouvelle en fut aussitôt apportée en ville. Le lundi 26 mars à 3 heures les troupes françaises entrèrent dans la ville de Nice sans bruit, immédiatement elles occupèrent plusieurs postes choisis, de telle sorte qu'elles n'eussent rien à craindre du château<sup>56</sup> ».

Catinat fit placer les batteries de canons à la Croix de Marbre, à la « montagne Saint-Charles » (quartier de la rue Saint-Charles), à la place de la Liberté (aujourd'hui place Wilson), à Carabacel, à Cimiez, etc.

Le gouverneur Frossasco réprouvant la capitulation, se retira dans la citadelle pour y résister coûte que coûte. Catinat commença par bombarder violemment le château qui riposta avec une égale vivacité. Mais un déserteur piémontais, dit-on, nommé Cravetta, à qui l'on fit en 1692 un procès sans suite, aurait dévoilé l'emplacement de la poudrière en haut du donjon ; Catinat ordonna de diriger le feu vers cet endroit. Le vendredi 30 mars, jour de la fête du bienheureux Amédée IX de Savoie, la tour de l'étendard, la plus haute du donjon, fit explosion, causant une secousse terrible et tuant 500 hommes de la garnison, en blessant plus de 300 autres. Les remparts, les tours, l'arsenal sautèrent avec un tel fracas qu'il sembla que la ville de Nice toute entière s'effondrait !

« Je me trouvais, raconte le chroniqueur Giraudi, avec les syndics dans la salle de la maison de M. Grimaldi, au-dessous de l'église des Jésuites où se tenait séance et j'y servais de secrétaire, quand le donjon tomba. Tout le monde pensa mourir à cause du grand fracas de cet écroulement et nous nous jetâmes tous à terre, croyant que la bombe éclatait au-dessus de nous ; cela dura pendant plus d'une « miserere ». Les matériaux et pierres continuaient de tomber sur la ville, brisant murailles et toits ; il y eut un brouillard très dense de poussière de chaux et de farine éparpillée dans l'air, à tel point que ne pouvions plus nous reconnaître les uns les autres... La grande porte et toutes les vitres de Sainte-Réparate furent brisées .... Le 31 mars au soir, une seconde tour poudrière sauta à son tour, tandis qu'une troisième lézardée, menaçait de s'écrouler. Le 1<sup>er</sup> avril, le gouverneur Fraossasco sollicita un délai de deux jours avant de capituler, ce qu'il fit le 4 avril avec ce qui restait de la garnison, soit, au dire du gouverneur, 170 hommes<sup>57</sup>, mais plus de 7 000 blessés au dire du duc d'Estrées dans une lettre du 8 avril adressée au sous-secrétaire d'Etat de la Marine, le comte de Pontchartrain<sup>58</sup>. Catinat écrivit à Louvois le 5 avril<sup>59</sup> : « La porte du château a été livrée à 5 heures après-midi aux troupes du roi, comme il avait été convenu par la capitulation ; elles vont en prendre possession entière aujourd'hui même... C'est un objet horrible que ce château, tous les logements en sont ruinés ; c'est un débris général mêlé de morts, où l'infection commence à être grande. L'on ne peut ôter de l'esprit de M. de Prossasco et de beaucoup d'officiers que ce malheur leur est arrivé par trahison... »

Ce tragique épilogue mit un terme à une résistance qui aurait pu se prolonger, il transforma le paysage niçois d'où disparaissait pratiquement une grande partie du vieux château médiéval.

Le 7 mai 1691, Louis XIV « se confiant particulièrement en la valeur, courage, expérience en la guerre, diligence et bonne conduite du sieur chevalier de la Fare, brigadier de son infanterie, ainsi qu'en sa fidélité et affection à son service, lui donna le commandement de la ville et citadelle de Nice, ville et château de Villefranche, fort de Saint-Hospice, fort de Mont-Alban, tour de Tourbise (la Turbie) et des pays environnants du dit Nice ». Le Sénat de Nice enregistra le décret royal et Louis XIV prit le titre de « comte de Nice »<sup>60</sup> et nomma en 1692 Joseph de Porte en qualité de premier président du Sénat.

Le chevalier de la Fare, nommé maréchal de camp le 30 mars 1692, puis gouverneur de la ville et du comté, fut un chef éclairé, actif et intègre dans ses fonctions. Il fut assisté dans ses responsabilités par le marquis de Bellesence et le chevalier de Lurcis<sup>61</sup>. Sur l'ordre de Catinat, le comté fut rapidement conquis par le marquis de Vins ; dès juin 1691 il soumit le Val d'Entraunes, Guillaumes, Beuil, brûla Roubion qui résistait ; en juillet, dans la Roya, il enleva Saorge, prit Tende dont il brûla le château, et soumit Sospel grâce à l'intervention des troupes commandées par La Fare qui écrivit à Louvois, le 17 juillet 1691 : « Voilà toute la comté (sic) de Nice soumise »<sup>62</sup>.

L'occupation française, qui dura jusqu'en fin septembre 1696, permit des travaux d'aménagement et de reconstruction, les décombres furent déblayés, la forteresse remise en état sans qu'on y fit des réfections importantes. Le chevalier de la Fare fut toujours très bienveillant pour l'évêque Provana et pour le clergé ; il autorisa, en 1694, l'évêque à récupérer les pierres provenant des maisons que l'on avait détruites dans les rues voisines du monastère Sainte-Claire, pour les utiliser à la construction du campanile de la cathédrale Sainte-Réparate. Avec le commissaire des guerres, M. de Segent, La Fare travailla activement aux réparations des ouvrages fortifiés et des demeures endommagées, avec un grand nombre de techniciens tels que Niquet et Du Laurent, l'ingénieur Girard, les inspecteurs Tessier, Morand et La Berrie, etc.<sup>63</sup>. Vauban vint en 1693 étudier sur place les moyens de renforcer et réadapter les vieilles fortifications de façon à dresser « à la limite des Alpes-Maritimes une barrière d'airain » ; il prépara les plans sur place en janvier et février. Il écrivit à Louis XIV le 15 février : « Jamais pays n'a mieux convenu à la France que ce comté. C'est la vraie frontière de Provence, un coin démembré du royaume qui demande à y être joint par la disposition naturelle du pays et par le désir des peuples qui l'habitent, qui n'aiment pas les Piémontais et n'en sont point aimés... ».

La Fare eut à lutter contre les Barbets dans les vallées alpestres. Il avait exigé dès 1691 le paiement des contributions de guerre des bourgs de la vallée de la Tinée et n'avait pas hésité à emprisonner cinq propriétaires récalcitrants<sup>64</sup>. Il réprima les actes d'indiscipline et de mutinerie dans les troupes françaises d'occupation, mais le fit toujours avec une grande bienveillance, il eut les meilleurs rapports avec les autorités communales et fut toujours sensible aux doléances des populations. Il écrivit à la cour de Versailles : « la misère est très grande dans ce pays, à cause des mauvaises récoltes et du désordre qu'ont causé les débordements des eaux, nous avons quantité de villages ruinés. Une montagne a glissé à Lucéram, qui a détruit entièrement ce pauvre lieu<sup>65</sup> ».

Quand le 28 novembre 1694 une furieuse tempête inonda le quartier de Lympia et des Ponchettes, La Fare fut le premier à venir au secours des sinistrés, pendant que l'évêque récitait à ses côtés les prières rituelles de circonstances. Le 29 août 1695, il témoignait de la bonne volonté des populations auprès du secrétaire d'Etat à la Guerre : « Je suis dans l'obligation de vous dire que le roi est bien servi par ces peuples. L'année dernière, ils me prêtèrent dix mille écus pour la subsistance des troupes et en ont payé les intérêts jusqu'au jour de leur remboursement. Cette année, ils ont fourni 4000 palissades qui ont servi pour les chemins couverts du château de Nice et de Montalban, lesquelles n'ont rien coûté au roi. Je les trouve toujours disposés à faire ce qu'on veut, lorsqu'il s'agit du service de Sa Majesté. Ce pays-ci est pauvre et si le roi diminuait 1 000 écus sur cette capitation, cela leur ferait un grand plaisir. Ils l'ont toute payée du moment que je leur ai fait connaître que le roi comptait sur cet argent. Mais ce n'a pas été sans bien de difficultés, plusieurs particuliers ayant engagé des bijoux et de l'argenterie pour y satisfaire... »

En novembre 1695, la municipalité de Nice « reconnaissant les services rendus par M.le chancelier de La Fare auprès de la cour de Versailles et les faveurs qu'il avait accordées à la ville et au pays », lui faisait présent de 200 Louis de la seconde frappe. Quand le gouverneur revenait de la cour, les consuls de Nice allaient l'attendre à Carras et lui faisaient une escorte d'honneur. S'il arrivait à la tombée de la nuit, le cortège entrait dans la ville précédée de porteurs de torches offertes par la municipalité.

Sa correspondance avec le secrétaire d'Etat, Barbézieux, montre le souci qu'il avait de lui recommander des personnalités niçoises qui leur avaient prouvé leur sympathie pour la France. Ainsi fit-il pour le comte Gallean de Châteauneuf, pour le comte Marcel de Gallean conseiller au Sénat de Nice, pour le chevalier de Provana cousin de l'évêque de Nice et frère du président du Sénat, Horace Provana, nommé à cette charge par Louis XIV en janvier

1694<sup>66</sup>. En post-scriptum sur de nombreuses lettres adressées au maréchal Catinat, secrétaire d'Etat à la Guerre, on lit : « Je vous envoie une boette (sic) de fleurs » ou bien : « je vous envoie une boette d'oranges chinois ». D'autres fois, il annonçait une caisse d'oranges et de citrons ou du vin : « vous trouverez dans la boette de petits oranges chinois, trois citrons de bergamote que je vous prie de vous faire présenter. Il n'y a ici qu'un seul arbre qui les porte où il peut avoir deux douzaines de ce fruit ; l'on en tire l'essence de bergamote » (10 novembre 1695, à Barbézieux). Au même, le 16 décembre : « le bruit court que vous allez vous marier sous peu avec mademoiselle d'Alègre. Je prends la liberté de vous faire mon compliment par avance et vous envoie une boette de fleurs. Je souhaite que vous les trouviez aussi belles que quand elles ont été mises dans la boette ». Le 29 janvier 1696 : « Le mauvais temps est cause que je ne vous ai pas envoyé de fleurs ». Quand on recevait à Versailles les œillets de Nice, on plongeait les tiges dans de l'eau légèrement vinaigrée et les fleurs ne tardaient pas à s'épanouir.

Dans une caisse, La Fare envoyait plusieurs centaines d'oranges variées de Nice, « des bergamotes, des poncires bigarades, des bigarades, des armaphrodites, des oranges pommes, des oranges Portugal, des citrons musqués d'Afrique ». De leur côté, le commissaire de Segent, les principaux officiers de la garnison expédiaient à leurs protecteurs, à leurs amis de Paris et de Versailles, des fleurs, des fruits d'or (tomates), des fruits confits, de « l'huile plus douce que le beurre » et autres produits du pays niçois : quintessences, essences et parfums, eaux d'oranges qui rajeunissent le teint, pommades à la bergamote, au cédrat, au jasmin, au miel rosat, au citron, eaux de fleurs d'oranges et de fleurs de fèves, huile de jasmin, eau de la reine de Hongrie, esprits de bergamotes, gances et frangipane, corail pêché dans la baie de Villefranche. La municipalité de Nice ne manquait pas d'offrir ces produits en cadeau au gouverneur, aux généraux, à tous ceux qui pouvaient rendre service<sup>67</sup>. Il fut souvent question dans la correspondance de La Fare d'envois de vin de Montalchine ou Montalcine. Il en expédia plusieurs fois à Catinat, « deux charges » à Barbézieux, le 25 mai 1695. Il en tenait en réserve dans sa cave, il en régala ses hôtes. Il assurait que le duc de Vendôme et le grand prieur « le trouvait fort bon » (30 mai 1695)<sup>68</sup>. Ainsi le chevalier de La Fare sut rendre hommage en fin connaisseur aux fleurs et aux fruits de Nice, en cette période agitée et incertaine.

Le duc Louis Joseph de Vendôme, arrière-petit-fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrée, pair de France, grand sénéchal, lieutenant général des armées, fut chargé en 1694 par Louis XIV du commandement des troupes dans le comté de Nice ; il y arriva le 1<sup>er</sup> août accompagné de son frère cadet Philippe de Vendôme, grand prieur de France de l'ordre de Malte. Il s'occupa de l'avancement des travaux de fortification dans Nice et dans le comté, d'après les plans et les ordres de Vauban ; il se hâta de mettre tous les postes du littoral en état de défense, craignant des tentatives d'attaque de la flotte ennemie. Il fit fortifier Aspremont et Lantosque. Le 4 octobre 1694, il se rendit à Barcelonnette et profitant des quartiers d'hiver il rallia la cour de Versailles. Au printemps de 1695, il inspecta les places et les ports de Provence, il passa par Antibes, ordonna de renforcer la défense du littoral, surtout à Sainte-Marguerite et à « Gourjan » (Golfe-Juan). Il arriva à Nice le 30 mai, visita de nouveau les citadelles et les troupes ; le 7 juin il partit pour la Catalogne où l'appelait le service du roi. Pendant qu'il exerça le commandement du comté de Nice, le duc de Vendôme eut à prendre des mesures de sécurité sévères et dut résoudre de nombreux incidents au niveau de la vie militaire, réprimer des actes d'indiscipline et des mutineries dans les troupes. Durant son séjour il prépara un plan d'attaque de la ville de Nice par le château du côté de la ville, dont le duc de Berwick se servit en 1705<sup>69</sup>.

La paix fut signée entre Louis XIV et Victor Amédée II le 29 août 1696, après une trêve conclue le 12 juillet précédent. Depuis la victoire de la Marsaille (1693) sur les alliés,

remportée par Catinat qui avait gardé depuis 1692 la direction des armées françaises en Savoie puis en Italie, les opérations de guerre avaient été sans importance ; on dit même que les dernières avaient été concertées entre Louis XIV et son neveu Victor Amédée pour permettre à ce dernier, hésitant encore, de rompre avec les alliés. Le traité de Turin du 29 août 1696 restituait au duc de Savoie tous ses Etats, dont le comté de Nice ; il fut convenu aussi que la princesse Marie Adélaïde, fille de Victor Amédée II, épouserait le duc de Bourgogne, l'aîné des petits-fils de Louis XIV, ce qui eut lieu un an avant le traité de paix générale de Ryswick (30 septembre 1697) mettant fin à la guerre de la Ligue d'Augsbourg<sup>70</sup>.

Dès le 14 septembre 1696, Victor Amédée fit savoir au Sénat de Nice qu'il déléguait le marquis de Saint-Georges comme gouverneur du comté de Nice, lequel arriva le 27 septembre. Le comte Jacques Bergera, natif de Turin, était nommé premier président du Sénat, il rejoignit Nice le 1<sup>er</sup> octobre. De nombreuses nominations suivirent ; il fit parvenir aussi en 1698 à Mgr Provana les lettres d'investiture du fief et comté de Drap<sup>71</sup>. Le 29 septembre 1696, les troupes du duc Victor Amédée entraient dans Nice par la porte Pairolière, et le même jour les troupes françaises sortirent par la porte Saint-Eloi. Le gouverneur de La Fare, accompagné de Marcel Galléan et de Jean Baptiste Gioffredo seigneur de la Caynée, et d'autres personnages partirent le même jour pour Turin. Ainsi, après avoir été pendant six ans sous l'obédience française, de 1690 à 1696, Nice et son comté revenaient à celle du duc de Savoie. Le 13 janvier 1697, Victor Amédée II arriva à Nice dans la soirée. On salua sa présence, dit la chronique, par des feux d'artifice et des illuminations aux fenêtres ; il quitta Nice le vendredi 1<sup>er</sup> février au matin<sup>72</sup>. Il y revint le lundi 16 juin 1698 et il en repartit le 23 par voie de mer jusqu'à Oneille et de là il gagna Turin<sup>73</sup>.

Le gouverneur du comté nommé par le duc était un Piémontais : le lieutenant général Ange Charles Maurice Isnardi del Castello, marquis de Caraglio (Carail en français), comte de Sanfré, de Ligneville en Lorraine, seigneur de Barma, chevalier de l'Annonciade. Il avait épousé une dame d'honneur, Christine Charlotte Havard, fille d'un marquis de Senantes gouverneur de Verceil. Il maria sa fille Christine Marie en 1701 avec le comte de Peille, Alexandre Lascaris, propriétaire du beau palais Lascaris dans la rue Droite. En 1704, le gouverneur fit démolir la tour principale de l'Horloge qui avait été reconstruite en 1565 sous le consulat d'Honoré Sforza, Barthélemy Caissoti, Jean Viano et Jean-Baptiste Bigno, à mi-chemin du château, sur la rampe qui y montait du Malonat, car elle faisait obstacle au tir des canons depuis la forteresse ; la cloche fut entreposée alors dans le palais de la ville, place Saint-François. La tour fut reconstruite en 1718, hors des anciens remparts alors détruits, elle forme aujourd'hui l'angle nord-est de la « caserne Rusca »<sup>74</sup>.

L'avocat des pauvres, le comte Mellarède, fut nommé intendant du comté le 22 mai 1699<sup>75</sup>, il occupa ce poste jusqu'au 24 mai 1702, non sans heurts avec le conseil des syndics niçois à propos de la levée d'un nouvel impôt.

Les années critiques se succédèrent jusqu'à la guerre de la Succession d'Espagne qui vit une fois de plus le duc Victor Amédée faire volte-face et s'allier avec l'Autriche. L'empereur d'Autriche, Léopold Ier, contesta le testament du roi d'Espagne Charles II qui, mort sans enfant, le 1<sup>er</sup> novembre 1700 à Madrid, avait institué comme successeur au trône d'Espagne Philippe d'Anjou petit-fils de Louis XIV, arrière-petit-fils de Philippe IV d'Espagne (père de Charles II). Louis XIV avait hésité à accepter la volonté testamentaire du roi d'Espagne défunt, d'autant que lui et l'empereur Léopold Ier avaient épousé deux des sœurs de Charles II, filles de Philippe IV, et tous deux étaient les petits-fils de Philippe III. La coalition se forma, comprenant l'Angleterre, la Hollande, les princes allemands et bientôt la Savoie dès que Charles VI, fils de Léopold Ier, offrit le Montferrat à Victor Amédée.

Dès 1703, le comte de Caraglio, gouverneur du comté, forma un régiment pour défendre la ville en cas d'attaque. Le 4 mars 1705, le duc de La Feuillade franchit le Var<sup>76</sup>, installa son camp à Cimiez et investit Nice, comme cela s'était produit en 1691. Des corps de

troupes se portèrent vers la Turbie et Sospel, le 6 avril, Villefranche se rendit ainsi que Saint-Hospice et le fort du Mont-Alban. Nice fut bombardée pendant 25 jours, sauf dit la chronique anonyme « le 19 mars, jour de saint Joseph, et le 25, jour de l'Annonciation »<sup>77</sup>. Le 10 avril, jour du Vendredi Saint, dans l'après-midi, le consul Jean-Baptiste Tondut, l'assesseur Léa, l'abbé Peyre, ainsi que l'évêque Provana se rendirent au camp français pour traiter de la capitulation ; le général de La Feuillade donna sa parole que les conditions seraient identiques à celles accordées par le maréchal Catinat en 1691. Les troupes françaises entrèrent en ville ce même jour. La capitulation fut signée le 14 avril à Monaco par La Feuillade et par le consul Tondut, l'assesseur Léa et le comte de Falicon. On versa à La Feuillade 230 Louis d'or dont il n'accepta qu'une partie, la contribution de guerre s'éleva à 24 150 francs, le Chapitre versa 5 500 francs et mit en gage toute son argenterie.

Le marquis de Caraglio n'ayant pas admis la capitulation se retrancha au château pour y poursuivre la résistance, tandis que le 10 mai, à la cathédrale Sainte-Réparate, on chanta un *Te Deum* pour les prises de Villefranche, Mont-Alban, Saint-Hospice et Nice, demandé par le gouverneur français nommé à Nice, Jean d'Usson<sup>78</sup>. Une trêve s'établit de façon tacite, La Feuillade ayant été appelé en Piémont pour poursuivre les combats<sup>79</sup>. Le mardi 2 juin 1705, à 9 heures, l'évêque Provana, les consuls, les membres du Sénat en robe rouge (qui s'étaient réunis chez leur doyen Dalmassi, dans la maison de Louis Galeano en face du palais), les avocats fiscaux, les secrétaires, huissiers et autres employés du Sénat, se rendirent au palais du gouverneur, M. d'Usson, pour prêter serment de fidélité à Sa Majesté très chrétienne (Louis XIV). Ce serment fut prêté aussi par tous les feudataires, par ordre en raison de la reddition de Nice, qui avait eu lieu le 10 avril précédent.

Le 2 mai 1705, Louis XIV avait nommé depuis Marly comme second président du Sénat, le lieutenant principal de la sénéchaussée de Grasse, Jean-Henri Lombard, seigneur de Gourdon et de Courmes, et le 28 mai, depuis Versailles, comme premier président, un conseiller au parlement de Grenoble, Louis Regnault de Solliers, seigneur de Chatelard, en remplacement du comte Salmatoris qui occupait cette fonction depuis 1697 (il mourut en 1732). Ils prêtèrent serment le 25 juin et prononcèrent chacun leur discours d'entrée en latin, ce que fit également M. Dalmassi, le doyen du Sénat, en les recevant<sup>80</sup>.

A la fin juin une nouvelle municipalité entra en fonction, qui se trouva fort souvent en opposition avec le responsable des forces armées françaises restées dans la cité, le sieur Pageau. Le 27 juillet, le conseil municipal pria le Chapitre de lui remettre les 5 500 livres consignées en échange de ses argenteries et d'accepter en compensation la grande cloche de la tour municipale, la Santa Maria, qui dormait au palais de ville depuis octobre 1704 où la tour avait été démolie, ainsi que tout le mécanisme de l'horloge qui était entreposé au 1<sup>er</sup> étage ; les chanoines refusèrent. Aussi le 2 août la municipalité chargea le préfet et l'assesseur de solliciter de la part de l'évêque une intervention auprès du Chapitre, qui accepta de fort mauvaise grâce. Le 15 août la cloche fut portée à la cathédrale Sainte-Réparate<sup>81</sup>.

Le 18 août, la garnison française évacua la ville et se retira dans la plaine de Lympia et de Riquier, sur les hauteurs de Cimiez et de Montalban-Villefranche. Une compagnie de mineurs avec l'ingénieur militaire Francard resta et continua à « faire sauter à coups de mine les flans des bastions » ; aussitôt le marquis de Caraglio retranché dans les fortifications du château descendit en ville avec une partie de sa garnison et le 2 septembre en l'église Sainte-Réparate pour la « victoire » de Cassano que revendiquèrent à la fois les deux belligérants<sup>82</sup> ; y assistaient l'évêque Henri Provana, les membres du Sénat et les consuls de la ville. Un autre *Te Deum* fut chanté le 20 septembre en l'église Saint-Michel de Villefranche, sur l'ordre du maréchal Paratto qui avait remplacé le marquis d'Usson parti à Marseille<sup>83</sup>.

La trêve conclue entre M. d'Usson et le gouverneur Caraglio devait se terminer le 19 octobre 1705 ; les événements guerriers dans le Piémont et en particulier la volonté de La Feuillade d'investir Turin et donc de ne pouvoir se porter vers Nice pour en finir avec le

château toujours sur la défensive, obligèrent le maréchal de camp Paratto à renouveler l'échéance de la trêve et à la prolonger de six mois. Or Louis XIV, sur les indications de La Feuillade, décida le 12 octobre de faire le siège du château de Nice. Il écrivit ce même jour au duc de Berwick qui commandait à Montpellier : « Ayant pris la résolution de faire attaquer le château de Nice, j'ai donné mes ordres pour commencer cette entreprise au plus tard à la fin de ce mois, et je vous ai destiné pour y commander... »<sup>84</sup>.

Dès le 31 octobre 1705, Berwick campa devant Nice et organisa toutes les opérations d'investissement de la ville<sup>85</sup>. La ville se rendit sans condition le 14 novembre ; l'évêque Provana se retira au monastère de Saint-Pons puis au château de Saint-André. Le château continua sa résistance durant les mois de novembre et de décembre. Finalement le projet de capitulation formulé par le marquis de Carail, gouverneur du château, fut accepté par le duc de Berwick et signé le 5 janvier 1706<sup>86</sup>. Le mercredi 6 janvier, à 16 heures, sur l'ordre du général Berwick, un *Te Deum* fut chanté à Sainte-Réparate pour la prise du château, en présence du général, des consuls, du gouverneur Paratto, des officiers français et de la noblesse niçoise ; le prévôt du Chapitre, Germano, assisté du chanoine Fulconis, présida la cérémonie en l'absence de l'évêque Provana qui se trouvait encore à Saint-André. Louis XIV félicita Berwick du succès de cette belle entreprise du siège de Nice. L'ingénieur Lozières d'Astier qui s'y rendit dès les jours suivants fit le recensement des magasins où toutes les provisions étaient dans un indescriptible désordre « par l'effet effroyable des bombes et des canons ».

On sait que contrairement à l'opinion de Vauban qui proposa un aménagement du château dont il pensait que la position stratégique pouvait être extrêmement utile contre les armées de terre et de mer, Louis XIV, dès le 24 janvier 1706, ordonna à Le Pelletier de « faire démolir la citadelle, le château et toutes les fortifications de la ville de Nice ». Les travaux commencèrent le 12 février et se terminèrent fin juillet. L'auteur anonyme du *Journal Niçois* écrivit : « Le château est si entièrement détruit qu'on ne croirait jamais qu'il y ait existé des fortifications, mais plutôt un grand amoncellement de pierres ; la ville est maintenant sans murailles, sans bastions et sans portes, sauf celle du pont où il subsiste la voûte qui se trouve vers la sortie ainsi que l'arche du pont servant à traverser le Paillon. On a épargné aussi la voûte de la porte Pairolière, tout le reste est détruit. »

La tour de Boze à Beaulieu fut rasée, le hasard d'une explosion sauva la moitié de la tour de la Turbie, le fort de Saint-Hospice fut détruit à l'exception d'une seule tour, ne furent épargnés que le Mont-Alban et Villefranche.

---

<sup>1</sup> François Ier (Cognac 12/09/1494, Rambouillet 31/03/1547), roi de France (1515-1547). Fils de Charles de Valois-Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie. Il épousa en 1514 Claude de France, fille de son cousin Louis XII. Celui-ci n'ayant pas d'héritier mâle, il lui succéda en janvier 1515. François Ier fut le type accompli du gentilhomme de la Renaissance. D'une belle prestance, avec un air plein de majesté que tempérait son élégance fastueuse, c'était un guerrier d'une folle bravoure, un sportif accompli. L'absolutisme royal fit des progrès considérables. Sans doute le roi était-il trop léger pour gouverner lui-même et le pouvoir fut disputé entre les favorites et les favoris successifs, Bonivet (de 1515 à 1525), puis Chabot et enfin Anne de Montmorency. La reine-mère, Louise de Savoie, joua également un grand rôle jusqu'à sa mort (1531). Il acheva l'unification du territoire par la confiscation des biens du connétable de Bourbon (1531) et renforça la centralisation administrative ; le français fut substitué au latin comme langue officielle par l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539). Sous l'influence de sa sœur, Marguerite d'Angoulême, il eut quelques sympathies pour le groupe évangéliste et érasmien de Meaux. Sa victoire sur les Suisses de la Sainte Ligue, à Marignan (13 septembre 1515) le rendit maître du Milanais et produisit une impression considérable en Europe. Enhardi par

---

ces succès, François Ier se porta candidat au trône impérial, mais ce fut Charles Ier d'Espagne qui fut élu (1519) et qui prit dès lors le nom de Charles Quint. Cet événement mettait la France dans une position extrêmement critique : elle se trouvait en effet menacée d'encerclement par les Habsbourg, maîtres de la Flandre, de l'Allemagne, de Naples, de la Sardaigne, de la Sicile, de l'Espagne et l'empire colonial espagnol. Contre ce danger, François Ier essaya d'obtenir l'alliance d'Henri VIII d'Angleterre (entrevue du Drap d'Or, juin 1520), mais il connut un grave échec diplomatique. Le Milanais fut perdu (1523), Bayard trouva la mort. Les impériaux conquièrent la Provence et vinrent mettre le siège devant Marseille ; la courageuse résistance de la ville les força à battre en retraite et François Ier tenta d'exploiter ce succès en faisant une nouvelle expédition en Italie, mais il subit une complète défaite à Pavie (24 février 1525). Fait prisonnier, il fut emmené captif en Espagne et dut signer le traité de Madrid (14 janvier 1526) par lequel il renonçait à la suzeraineté française sur les Flandres, à ses prétentions sur le Milanais et le royaume de Naples, et cédait la Bourgogne à Charles Quint. Il fut libéré en mars 1526. La guerre reprit en 1536 ; une escadre franco-turque s'empara de Nice (1543) et les Français remportèrent la victoire de Cérisola (avril 1544). Cependant au traité de Crépy-en-Laonnois (1544), François Ier abandonna la Savoie et renonça une fois de plus à sa suzeraineté sur l'Artois et sur la Flandre. Il s'intéressa également à l'expansion économique et maritime ; il fonda le port du Havre (1517), et c'est sous son règne que Jacques Cartier parvint aux bouches de Saint-Laurent (1535). Il mourut à Rambouillet le 31 mars 1547. Cf. A. de Levis-Mirepoix, *François Ier*, 1953 ; A. Bailly, *François Ier restaurateur des lettres et des arts*, 1954 ; J. Duhamel, *La captivité de François Ier et des dauphins*, 1958, etc.

<sup>2</sup> Gioffredo, *Storia*, t.4, p. 468 sv.

<sup>3</sup> Charles V ou Charles Quint (Gand 1500, Uste, Estrémadure, 1558). Empereur du Saint Empire romain germanique (1519-1556), prince des Pays-Bas (1516-1555), roi d'Espagne (Charles Ier) (1516-1556) Fils de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche et de Jeanne la Folle, reine de Castille. A la mort de son père (1506), il reçut les Pays-Bas et la Franche-Comté. En 1516, de son grand-père paternel Maximilien, il hérita les territoires autrichiens des Habsbourg, et de son grand-père maternel, Ferdinand d'Aragon, les royaumes de Castille, d'Aragon, de Naples, de Sicile, ainsi que les colonies espagnoles d'Amérique. Enfin en 1519, soutenu par les lettres de change émises par Jakob Fugger et payables après l'élection, il fut le compétiteur victorieux de François Ier au titre d'empereur du Saint Empire romain germanique. Ainsi, maître d'un « immense empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais », il encerclait la France, souhaitant récupérer à ses dépens les éléments de l'héritage bourguignon annexés par Louis XI à la mort de Charles le Téméraire. Tous ses projets ayant finalement échoué, Charles Quint abdiqua en faveur de son fils Philippe II comme maître de l'ordre de la Toison d'Or et souverain des pays bourguignons (octobre 1555), puis comme roi d'Espagne, d'Aragon, de Castille, de Sicile et des Nouvelles-Indes (janvier 1556). Enfin le 12 septembre 1556, il renonça à la dignité impériale en faveur de son frère Ferdinand. Il se retira au couvent de Yuste où il mourut le 21 septembre 1558.

<sup>4</sup> Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 521 sv. L'auteur raconte (p. 525-528) comment l'évêque de Grasse, Augustin Grimaldi, seigneur de Monaco, prévôt du chapitre de Nice, s'allia avec Charles Quint à qui il accorda dès le 7 juin le libre accès du port de Monaco aux vaisseaux impériaux. Charles Quint lui aurait promis, en lui donnant le titre de conseiller d'Etat, l'archevêché d'Oristano en Sardaigne et le cardinalat. (Au sujet d'Augustin Grimaldi, cf. mon étude *Le Chapitre cathédral de Nice*).

<sup>5</sup> Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 51 sv. L'auteur raconte en détail les terribles dévastations qu'en 1536 subit notre région : « L'armée de Charles Quint que Badat évalue à plus de 100 000 hommes tant Allemands qu'Italiens et Espagnols, envahit la Provence et l'empereur profita de son passage à Aix pour se faire couronner roi d'Arles et comte de Provence dans la basilique du Saint Sauveur ; la cérémonie fut présidée par l'évêque de Nice, Jérôme Arsago. Les troupes impériales se ruèrent sur Marseille qui résista à l'assaut, elles se dispersèrent ensuite en une lamentable retraite, harcelées par des maquisards provençaux en particulier au Muy. Finalement, environ 20 000 hommes gagnèrent la région niçoise et la pillèrent ; ce fut à Gênes, en septembre, que se termina cette désastreuse randonnée guerrière et où Charles Quint s'était retranché. En passant à Nice, il laissa une garnison de 2 000 Espagnols commandés par Jean de Vergas.

<sup>6</sup> Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 47-48.

C'est en cette année 1536, pendant que Charles V était à Gênes, que se manifestèrent, au dire de Gioffredo (t.5, p. 60), des apparitions de la Sainte Vierge Marie, dès le 18 mars, à Saint Bernard près de Savone, et dont bénéficia un pauvre paysan nommé Antoine Botta. La nouvelle se répandit très vite et bientôt la renommée gagna toute la région ; des pèlerinages s'organisèrent, les fidèles affluèrent et la dévotion publique entreprit bien vite la construction d'une magnifique église en l'honneur de Notre-Dame de la Miséricorde, puis d'un hôpital pour 600 malades et pour des orphelins.

<sup>7</sup> Paul III, Alessandro Farnèse, né à Canino en 1468. Il fut pape de 1549 à 1559. Il mourut à Rome en 1559. Il favorisa le mouvement de la Renaissance et fut le protecteur de Michel Ange. Il convoqua le Concile de Trante en 1545.

<sup>8</sup> *La chronique de Jean Badat*, ADAM, Citta e Contado, mazzo 2, f° 203 ; elle a été publiée par Caïs de Pierlas dans *Romania*, 1896, p. 33 à 79 ; étudiée par Compan : *La cronica nissarda de Juan Badat* (thèse, 1969), elle

concerne les années 1516, 1521, 1524, 1525, 1529, 1536, 1538, 1543, 1544, 1551 et 1567. Pour l'ensemble des événements de 1538 et pour la trêve de Nice, cf. Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 79 à 129.

<sup>9</sup> Sur les péripéties du siège, cf. Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 155 à 286. Cappatti et Isnard, *Le château de Nice*, p. 59 à 64. Canestrier, *Les sièges de Nice*, en N.H., 1931, p. 89 à 91. Imbert, *Lettres inédites de Charles III (1542-1544)*, en N.H., 1932, p.165 sv. *Documents inédits sur le siège de Nice en 1543*, en N.H. 1935, p. 156 sv., 183 sv. ; 1936, p.3 sv

Gioffredo, loc. cit., p. 146-147, se plaint à énumérer les signes annonciateurs des malheurs de ce temps qui, écrivit-il, « remplirent les hommes d'épouvante : invasion de sauterelles qui détruisirent les récoltes et semèrent la misère, tremblements de terre qui firent écrouler de nombreuses demeures et provoquèrent la mort de nombreux habitants, la résurgence de la « Fontaine Sainte » de Gairaut qui se mit à couler par temps très sec, ce qui était pour les Niçois un très mauvais présage (*Epigrammata*, livre 5, 1913)

Sur Catherine Ségurane, dont l'existence n'est pas prouvée, cf. Isnard, *Sus li Barri*, édi. du Cabri, 1969, p. 223 sv. Le bas-relief apposé sur un pan du mur du château, face à l'église Saint-Augustin, seul vestige du bastion « Cinq Caire » (cinq côtés) devenu « Sincaire », représente Catherine Ségurane, un battoir d'une main (elle était « bugadière », lavandière), tenant un étendard frappé du Croissant qu'elle aurait pris à l'ennemi dans un fougueux élan. Ce monolithe est dû au ciseau du sculpteur niçois Biagetti. Ce bas-relief, comme le signale l'inscription en niçois, fut placé le 25 novembre 1923 sous la municipalité de Pierre Gautier, en souvenir du siège de 1543.

Gioffredo dédia :

un épigramme à l'entrevue de 1538 : *Pontificem (Paulum III), Carolus V, Cæsar, et Franciscus I, Gallorum Rex, non nisi disjuncti, in Nicaeno congressu alloquuntur.*

*Nicaenam Caesar, Nicaenam Gallus ad urbem  
Rex, adeunt Summum, pacis amore, Patrem.  
Disjunctim Rex saepe videt, Caesarque salutat,  
Pontificem : numquam junctus uterque videt.  
Es, Francisce, prior ; dici vis, Carole, quintus :  
Jungere vos Paulus tertius ergo nequit !*

(L'empereur Charles Quint et le roi de France François Ier, lors du congrès de Nice, s'entretiennent avec le pape Paul III, mais toujours séparément : Venant à Nice, l'empereur et le roi de France vont, par amour de la paix, trouver le souverain père des fidèles. C'est séparément que le roi voit souvent le pape et que l'empereur le salue ; ce n'est jamais ensemble qu'ils se présentent devant lui. Tu es, François Ier, tu veux être appelé Charles V, dont Paul III ne peut vous unir !)

Un épigramme au siège de 1543 :

*Galli, advocatis auxiliaribus Turcarum copiis, irrita, anno 1543, Nicaem tentant obsidione  
Ut sibi Nicaenam cito subderet urbem,  
Conjuxit signis Turcica signa suis.  
Re tamen infesca cum discessisset uterque,  
Non potuit tantis viribus illa capi.  
Quid sibi produerit faedus cum Thrace pudendum,  
Vox, candoris amans, gallica cantat adhuc.*

*Nam plerique id, vel francisi scriptores, damnarunt.* (Les Français ayant appelé à leur secours les forces turques, tentent, mais en vain, l'assaut de Nice de 1543. Les Français, pour précipiter la capitulation de Nice, ont uni leurs drapeaux aux étendards des Turcs. Mais les uns et les autres durent s'éloigner sans atteindre leur but, de sorte que cette ville ne put être prise, malgré toutes ces troupes. Et le profit qu'elle retira d'une alliance honteuse avec le Thrace, la France, qui aima la franchise, le proclame encore).

Un épigramme à Catherine Ségurane :

*Nicaena mulier, Malefacta nomine, reptum signifero Turcae vexillum in urbem infert.  
Illudit Turcae mulier (quis crederet ?) hosti !  
Signiferae spoliis nam redit aucta manus.  
Sic retulit Lunam similis, Nicaena triformi,  
Nicia quam coluit prisca, virago deae.*

(Une Niçoise, dite la Maufacia, introduit dans la ville un étendard arraché des mains d'un porte-drapeau turc. Une femme (le croirait-on !) se joue de l'ennemi turc : car elle rapporte toute fière l'étendard arraché à la main d'un porte-drapeau. Ainsi elle a ramené le croissant, semblable, elle qui n'était qu'une bonne grosse femme de Nice, à la déesse aux trois têtes que les anciens niçois ont adorée). La déesse Hécate des latins, formée d'un seul corps à trois têtes, tenant en mains des gâteaux en forme de croissant.

<sup>10</sup> ADAM, Citta e contado, mazzo 7, liasse 3.

Transcription des divers actes rédigés en français dans Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 295 à 312 (liste des lieux restitués, p. 305-306)

---

Voici les noms des lieux restitués : Saint-Blaise, Dosfraires, Bouyon, Les Ferres, Coursegoules, Conségudes, Roqueteron, Sigale, Aiglun, Le Mas, Bonson, Toudon, Pierrefeu, La Caynée, Puget, Entrevaux, Saint-Martin d'Entraunes, Villeneuve, Châteauneuf, Saint-Dalmas le Selvage, Saint-Etienne, Isola, Saint-Sauveur, Valdeblorre, Clans, La Tour, Utelle, Lantosque, Roquebillière, Saint-Martin, Venanson, La Bollène, Belvédère, Levens, Gattières, Gilette, Les Cros, la baronnie de Beuil et vallée de Massoins, vallée de la Stura, Rimplas, Revest.

<sup>11</sup> Gioffredo, t.4, p. 329, 485

Parmi les défunts victimes de la peste, se trouva l'abbé de Saint-Pons, Honoré Martelli, homme de grande renommée, très versé dans les affaires publiques. Il restaura le monastère, l'église et le mobilier, totalement démoli en plusieurs endroits, et détruit en partie lors du siège de 1543 par les Turcs et les Français. Il marqua la reconstruction par des inscriptions lapidaires, les orna des armes de sa famille, les nobles Martelli de Florence.

En 1552, on décida de construire un petit oratoire sur les remparts, là où le siège de 1543 avait été le plus meurtrier, et d'y venir en procession tous les ans au 15 août. On plaça à cet oratoire l'inscription suivante : « Charles III, duc de Savoie, prince des régions alpines, comte de Nice régnant. L'an 1543, Nice fut assiégée par les Français et les Turcs par terre et par mer, et fut victime d'un combat très rude mené par les armées de ces deux agresseurs. Grâce à la protection du Dieu tout puissant et à l'intercession de la Bienheureuse Marie toujours Vierge invoqués par d'ardentes prières, les ennemis furent refoulés le 18 calendes de septembre (15 août), jour sacré consacré à la Sainte Vierge. Le clergé et les consuls ont décrété que des prières spéciales annuelles auraient lieu à cette date et qu'un oratoire serait dédié à Dieu tout puissant et à la Sainte Vierge, mère de Dieu, montée au Ciel. An 1552.

<sup>12</sup> *Id.*, t. 5, p. 342-343.

<sup>13</sup> Philippe II (Valladolid 21.5.1527 - Escorial 13.9.1598), roi d'Espagne (1556-1598). Fils de Charles Quint et d'Isabelle de Portugal. Il fut élevé en Castille et reçut une éducation exclusivement espagnole. Froid et austère, cachant sous son impénétrabilité une grande puissance de réflexion, intimidé par la grandeur de son père, il s'efforça de compenser son manque de génie et de vastes vues créatrices par la conscience professionnelle, l'application au travail, la minutie bureaucratique. Duc de Milan et roi de Naples en 1554, souverain des Pays-Bas en 1555, il devint roi d'Espagne à l'abdication de son père (1556), tandis que son oncle, Ferdinand Ier, prenait le titre impérial. Devenu veuf en 1546 de sa première femme, Marie de Portugal, mère de Don Carlos, il s'était remarié pour des raisons politiques avec Marie Tudor (1554). Maître d'immenses possessions qui englobaient l'Espagne, les Deux-Siciles, le Milanais, les Pays-Bas, la Franche-Comté et, au-delà des mers, les colonies espagnoles du Mexique, du Pérou et des Philippines, Philippe II vit son règne s'ouvrir par des victoires. La guerre ayant repris avec la France, l'armée espagnole commandée par Emmanuel Philibert infligea une grave défaite aux Français à Saint-Quentin, le 10 août 1557, jour de la saint Laurent (à la gloire du saint, Philippe décida de construire un immense palais en forme de grill, instrument de supplice du saint : l'Escorial). Une nouvelle défaite française à Gravelines (13 juillet 1558) amena la France à signer le traité de Cateau-Cambrésis (2 avril 1559) par lequel Henri II abandonnait la Corse, la Savoie et toutes ses prétentions en Italie. Philippe II, veuf de Marie Tudor et n'ayant pu obtenir la main d'Elisabeth Ire, se maria avec Elisabeth de Valois, fille d'Henri II. Ayant réorganisé le Conseil d'Etat des Pays-Bas dont le principal membre était Granvelle, il désigna comme Gouvernante générale sa sœur, Marguerite de Parme, et revint définitivement en Espagne (août 1559). Son grand dessein était d'assurer partout le triomphe du catholicisme : en Espagne il lui fut assez facile d'écraser les protestants, puis les Morisques (1568-1570) ; en Méditerranée, la croisade contre les Barbaresques se conjugua heureusement avec les intérêts économiques de l'Espagne, de ses possessions napolitaines, et la victoire de Don Juan d'Autriche sur les Turcs à Lépante (7 octobre 1571) assura la prépondérance espagnole en Méditerranée ; mais dans les Pays-Bas, l'agitation protestante allait prendre rapidement la forme d'une lutte contre la domination étrangère, et malgré la répression menée par le duc d'Albe (1567-1573), les sept provinces septentrionales proclamèrent leur indépendance dans l'union d'Utrecht (1579). Le seul succès appréciable du règne fut l'union du Portugal et de ses colonies à l'Espagne à la suite de l'extinction de la dynastie portugaise en 1580 (encore cette union sera-t-elle rompue dès 1640). Les colonies de l'Amérique et des Indes faisaient cependant affluer vers l'Espagne d'immenses quantités de métaux précieux, mais ces richesses furent consommées dans les vaines entreprises de Philippe II et elles provoquèrent en outre la stagnation de l'économie métropolitaine. Les difficultés financières autant que la lutte contre l'hérésie poussaient le souverain à imposer à l'empire une pesante centralisation bureaucratique que doublait la tyrannie spirituelle exercée par l'Inquisition. L'époque de Philippe II voit pourtant luire l'aube du « siècle d'or » qui s'épanouira sous ses successeurs, Philippe III et Philippe IV ; la construction de l'Escorial est achevée en 1584 ; l'expansion missionnaire se poursuit au-delà des mers, tandis qu'au cœur même de la métropole, l'Eglise se régénère sous l'action des grands mystiques, sainte Thérèse d'Avila et saint Jean de la Croix.

Cf. R. Schneider, *Philippe II* (1943) ; F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (1949) ; R. Altamira y Creves, *Ensayo sobre Felipe II hombre de estado, su sicología general y su individualidad humana* (Mexico, 1950) ; O. Ferrara, *Philippe II* (1961)

---

<sup>14</sup> Henri II (1519-1559), fils de François Ier et de Claude de France. Épousa Catherine de Médicis en 1533, subit l'influence de Diane de Poitiers, poursuivit la politique de son père contre Charles Quint. Régna de 1547 à 1559. Il mourut le 10 juillet 1559 des suites d'une blessure faite par la lance du duc de Montmorency dans un tournoi dix jours avant le 30 juin 1559.

<sup>15</sup> Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 385-388.

Le traité de Cateau-Cambrésis (ville au sud-est de Cambrai) fut signé après la bataille de Saint-Quentin entre Henri II roi de France et Philippe II roi d'Espagne. Henri II récupérait les trois évêchés (Metz, Toul et Verdun), la Savoie recouvrait le Piémont, le comté de Nice, le Bugey et la Bresse. Il fut entendu qu'Emmanuel Philibert épouserait Marguerite de France, sœur d'Henri II, et que Philippe II, veuf de Marie Tudor, épouserait Elisabeth de Valois, fille d'Henri II et de Catherine de Médicis.

<sup>16</sup> Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 382. Cf. aussi, pour les répercussions des événements sur le château de Nice, les fortifications, les dégâts, les réparations, etc., Cappatti et Isnard, *op. cit.*, p. 67 à 76

<sup>17</sup> Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 386. C'est au cours des festivités qui suivirent le mariage princier que le roi Henri II trouva la mort dans un tournoi.

Marguerite de France, fille de François Ier, sœur d'Henri II, avait 36 ans quand elle épousa Emmanuel Philibert. Ronsard la loua, la désignant « Des neuf muses, la muse, et des grâces, la grâce ! »

Marguerite d'Angoulême (1492-1549), fille de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, sœur de François Ier. Elle épousa en 1509 le duc d'Alençon, puis, veuve, elle se remaria en 1527 avec Henri d'Albret, roi de Navarre, et reçut en ses châteaux de Pau et de Nérac les humanistes suspects d'hérésie luthérienne. Elle publia *Les marguerites de la Marguerite des princesses* en 1547. Elle écrivit aussi *L'heptameron* qui ne fut publié qu'après sa mort, en 1558-1559.

Marguerite de Valois, dite « la reine Margot » (1553-1615). Fille de Henri II, elle épousa le futur Henri IV en 1572. Elle vécut séparée de son mari et, étant nymphomane, son mariage fut annulé en 1599. Henri III l'avait chassée de la cour en 1583.

<sup>18</sup> Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 397 sv. raconta en détail l'entrée solennelle du couple ducal dans la ville le jour de la célébration de la conversion de saint Paul (25 janvier 1560) et les festivités qui émaillèrent le séjour des souverains. « Les souverains s'étaient embarqués à Marseille et les Niçois les reçurent au port des Ponchettes où avait été préparé un pont de bateaux qui s'avancait au loin dans la mer et traversait ensuite le gravier jusqu'à la porte Marine. Sept haquenées blanches furent présentées à Madame et celle qu'elle monta avait été couverte d'un drap d'or à franges d'argent. Marguerite pénétra dans la ville sous un baldaquin de velours cramoyse qui portaient les quatre syndics de la ville de Nice. Vingt gentilshommes de la cité vêtus de satin blanc avec des chaînes d'or et autant de marchands en satin rouge l'escortaient à droite et à gauche, etc. » C'était là, la seconde visite du couple ducal à Nice ; la première avait eu lieu le 3 novembre 1559 au retour de Paris, après s'être embarqué aussi à Marseille. Le chroniqueur Jean Tonso écrivit à ce sujet : « S'embarquant à Marseille, il arriva à Nice le 3 novembre. L'air de ce lieu qui fut celui de son enfance, lui fut infiniment agréable. Le peuple, après l'avoir reçu en toutes façons que l'on peut recevoir son prince absent depuis de longues années, ne le pouvait assez contempler, et lui-même ne pouvait suffisamment se louer du témoignage de leur affection ». Le couple avait alors été accompagné depuis Marseille par André Provana de Leyni, gouverneur, et un grand nombre de gentilshommes provençaux et niçois, il avait été reçu à Nice par les syndics Ludovic del Pozzo, François Feraudo, Guillaume Gerbone et Antoine Zuccone (Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 390)

<sup>19</sup> Cf. Gioffredo, *id.* p. 412 sv. L'exploitation des mines aurifères de Cluchevier à Valdeblorre, de Salèse au Boréon et du vallon de Fenestre, datait de la plus haute antiquité et avait été reprise par les Sarrasins. Après leur départ, les populations locales furent persuadées que ces galeries étaient hantées par des esprits infernaux : « Ces Sarrasins qui avaient détruit les églises et les monastères, qui avaient cherché à anéantir le nom du Christ, ne pouvaient qu'appartenir aux puissances infernales ». Aussi un interdit avait été lancé par le pontife romain après le départ des envahisseurs et renouvelé par les papes réformateurs du XI<sup>e</sup> siècle : Léon IX (1048-1053), Victor II (1054-1058), et surtout Grégoire VII (1073-1085). Il n'était pas question d'exploiter de nouveau ces mines sans que le pontife romain ait levé l'interdit. Le duc Emmanuel Philibert, lors de son séjour à Nice en 1560, visita de façon intéressée Saint-Martin Vésubie dans l'intention de faire exploiter ces mines dont on lui avait vanté la richesse en minerai d'or et d'argent et qui depuis plus de six siècles étaient délaissées. Il ne put trouver aucun ouvrier qui consentit à pénétrer dans les galeries maudites. Ne disait-on pas que des flammes tourbillonnaient dans les profondeurs des puits, et que l'on entendait des cris lamentables, des rumeurs effrayantes et le tintamarre de chaînes traînantes ! Le duc, au courant du vieil interdit lancé au Xe siècle sur ces précieux chantiers, supplia le souverain pontife Pie IV d'exorciser ces lieux des esprits infernaux et de les rendre libres pour une exploitation possible.

Le pape lança depuis Rome, le 12 août 1560, la bulle *Cum sicut* dédiée au :

Cher fils, noble personnage, Emmanuel Philibert, duc de Savoie.

Après avoir fait remarquer que : « En certaines montagnes de ton comté de Nice (*in certis montibus tui Niciensis comitatus*) il y avait lieu pour le bien public et pour le bien-être de tous (*pro bono publico et communi omnium*

*utilitate*) de remettre en exploitation les mines qui s’y trouvaient et même d’en creuser d’autres, mais que celles qui existaient avaient été frappées d’interdit par quelques-uns des pontifes romains nos prédécesseurs (*a nunnallis romanis pontificibus predecessoribus nostris*), qu’il était défendu à tout fidèle chrétien d’y pénétrer, et que dans ces antres existaient des démons de toutes sortes si ces montagnes n’étaient pas bénies (*inibi cacodemonas existere nisi montes ipsi benedicantur*) et si ces interdits n’étaient pas supprimés, Pie IV ajoutait : Recommandant au Seigneur ta confiance en cette matière et voulant favoriser autant qu’il est en notre pouvoir le bien public et le salut des âmes de chacun des fidèles chrétiens, nous supprimons, annulons et réduisons à néant, par la teneur de ces lettres, tous et chacun des interdits, des excommunications, des anathèmes, des malédictions que les pontifes romains, nos prédécesseurs, avaient lancés pour les causes que l’on sait sur ces montagnes, sur les mines qui s’y trouvaient, et sur celles que l’on voulait y creuser, et nous bénissons les dites montagnes. Nous te donnons toutes facultés pour exploiter ces mines, pour en extraire or, argent et autres minerais précieux, et pour en disposer, etc ». A la suite de la publication de la bulle pontificale, écrit Gioffredo, on demanda au clergé une huile d’exorcisme, on fit les exorcismes de règle et tout rentra dans l’ordre. Le duc revint visiter les mines en 1564 et fut satisfait de leur rendement (Gioffredo, *op. cit.*, p. 468) ; Cf. aussi *Mines et minerais dans les Alpes-Maritimes*, D. et G. Mari, 1982, p. 143-144 ; *Saint-Martin Vésubie*, L. Raiberti, réédit. Serre, 1983, p. 114 sv

Pie IV : Jean Ange Médicis, naquit à Milan le 31 mars 1499. Il fit ses études de médecine et de droit, devint archevêque de Raguse en 1545, cardinal en 1549. Il succéda à Paul IV en 1559, fit arrêter et juger les neveux de ce dernier, accusés d’assassinat et de déprédations. Il reprit en 1560 le concile de Trente qu’il acheva en 1564 et dont il publia les décrets. Il fut assisté pendant son pontificat par son neveu saint Charles Borromée. Il mourut à Rome le 9 décembre 1565. Son tombeau attribué à Michel Ange, se trouve dans l’église Santa Maria degli Angeli.

<sup>20</sup> Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 395 sv.

<sup>21</sup> *Id.*, p. 404 sv.

<sup>22</sup> Un souvenir des luttes menées par les marins contre les incursions turques demeure dans le cantique traditionnel que l’on chante tous les ans à la fête des marins d’Antibes, à la chapelle Notre-Dame du Bon Port sur la colline de La Garoupe. Parmi les 15 couplets de cette cantilène on peut trouver les suivants :

|                                  |                                 |
|----------------------------------|---------------------------------|
| « Si vous daignez nous garder    | Nous serons hors de danger      |
| Nous pourrions tout hasarder     | Devant ses vaisseaux légers     |
| Quelque effort que le Turc fasse | En dépit de sa furie            |
| Nous nous moquerons de lui       | Nous braverons le Croissant     |
| En abattant son audace           | Et toute la barbarie            |
| Par votre invincible appui       | Sous votre bras très puissant » |

<sup>23</sup> Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 445-446

<sup>24</sup> *Id.*, p. 457 sv.

La famille Del Pozzo est connue à Nice dès le XV<sup>e</sup> siècle par le nommé Paganino qui avec le consentement du duc Amédée VIII ouvrit, en 1434, la route de Nice à Coni pour le transport du sel dans le Piémont. Le cardinal Jacques Del Pozzo fut inhumé le 26 avril 1563 devant le maître-autel de l’église Sainte-Marie de la Minerve à Rome ; son neveu Antoine Del Pozzo, Niçois d’origine, cardinal prêtre de l’Eglise romaine, personnage illustre et remarquable par son intégrité, qui sut joindre à l’éminente science du droit civil et ecclésiastique, une probité digne d’éloge. Il fut un des auteurs principaux des constitutions ecclésiastiques qu’il sur rénovait et mettait à jour. Il mourut le 6 des calendes de mai 1563 (26 avril), à l’âge de 68 ans 2 mois et 13 jours. Antoine Del Pozzo son neveu, archevêque de Barri.

Une rue de Nice a conservé le nom des « Dalpozzo ».

Cf. Toselli, *Biographie niçoise*, t.2, p. 153 sv. ; Orestis de Castelnuovo, *La noblesse niçoise*, t.2, p.20

<sup>25</sup> Gioffredo, *Storia*, t.5, p. 465 sv.

<sup>26</sup> *Id.*, p. 471-472

<sup>27</sup> *Id.*, p. 487

<sup>28</sup> *Id.*, p. 546 sv.

<sup>29</sup> *Id.*, p. 564 sv.

<sup>30</sup> *Id.*, p. 550 sv.

<sup>31</sup> *Id.*, p. 575. Au sujet des Lascaris, cf. Orestis de Castelnuovo, *op. cit.*, t.1, P ; 103 sv.

Pour la cession du comté de Tende, cf. Giorgio Beltrutti, *Tende et La Brigue*, 1988, p. 225 sv.

<sup>32</sup> Gioffredo, *Storia*, t. 5, p. 577 sv.

<sup>33</sup> Charles Emmanuel Ier le Grand (Rivoli, 12/01/1562 – 26/07/1630). Duc de Savoie (1580-1630). Selon son intérêt, il passa du côté impérial, espagnol ou français. Il se fit nommer par les Ligueurs comte de Provence en 1590. D’une ambition sans bornes, il brigua le trône impérial après la mort de l’empereur Matthias (1619). Charles Emmanuel Ier était le père de Victor Amédée Ier qui lui succéda en 1630. C’est Charles Emmanuel Ier qui créa l’office de l’insinuation notariée en 1610 (ADAM série C) et le Sénat de Nice en 1614 (ADAM série B). Il avait épousé le 25 mars 1585 l’infante d’Espagne, Catherine d’Autriche, fille du roi Philippe II. Gioffredo

---

raconte (*Storia*, t. 5, p. 596 sv.) que parti de Turin le 27 janvier, il vint à Nice s'embarquer pour l'Espagne avec 100 chevaliers des plus qualifiés, dont Charles Emmanuel de Savoie prince de Genève, premier né du duc de Nemours, Prosper de Genève baron de Lulino, colonel des gardes du duc, Enea Pie de Savoie seigneur de Sassolo, Claude Challant baron de Féris, Laurent de Geravod comte de Pont de Vaux, André Provana de Leyni comte de Frossasco, général des galères, Thomas Valperga comte de Masino, François Martinengo comte de Malpaga, Jean Baptiste de Savoie des comtes de Racconigi, marquis de Chiusa, qui mourut à l'arrivée en Espagne, plus d'une trentaine de comtes et seigneurs de Savoie et du Piémont. Le duc et sa suite partirent de Nice sur les galères du prince Andrea Doria, arrivèrent à Barcelone le 18 février et partirent pour Saragosse où ils furent reçus avec les plus grands honneurs dus à leur dignité.

Le mariage, où toute la cour du roi Philippe II se trouva présente, fut célébré avec solennité et faste le 25 mars, fête de l'Annonciation à la Bienheureuse Vierge Marie. Le retour à Nice fut triomphal, les fêtes durèrent jusqu'au 21 juin, fête du Corpus Domini, Gioffredo les décrit en détail.

<sup>34</sup> Gioffredo, *Storia*, t. 5, p. 111 sv.

<sup>35</sup> Gioffredo, *Storia*, t. 6, p. 114 sv. indique (p. 126) que le traité de Lyon fut établi par la médiation du cardinal Pierre Aldobrandino, neveu du pape Clément VIII, qui vint ensuite à Nice le 11 février où il fut reçu avec les honneurs dus à son rang et salué par l'artillerie de la cité et du château. Le 30 janvier, le duc Charles Emmanuel, par une lettre adressée au comte de Beuil, Annibal Grimaldi, gouverneur, et portée en main propre par le docteur Martini, ordonna le chant d'un *Te Deum* d'action de grâces en la cathédrale Sainte-Réparate avec l'assistance de l'évêque de Vence, Guillaume Le Blanc, de celui de Glandèves, Clément Isnard (l'évêché de Nice étant vacant à cette date) et d'un grand concours de peuple.

<sup>36</sup> Gioffredo, *Storia*, p. 199 à 206

On connaît la devise qu'affectionnait Annibal Grimaldi, qui traduit à la fois sa truculence, sa vantardise et son esprit de provocation : *Io, son conte di Boglio, che faccio quel che voglio*. Pour l'affaire de Montferrat, cf. Tisserand, *op. cit.*, t.2, p. 118 sv.

<sup>37</sup> Sur Annibal Grimaldi, comte de Beuil, cf. Gioffredo, *Storia*, t.6 p. 217, 223, 225, à 230, 256 à 279, 305 à 308 ; ADAM, Paesi per A et B mazzo 12 n°1 et 2, série B n°9 et 243 (condamnation à mort d'Annibal Grimaldi) ; N.H. 1914 p. 393 sv. ; Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts, t.7, art. de A. L. Sardou ; ADAM, Citta e Contado, mazzo 4

<sup>38</sup> Gioffredo, *Storia*, t. 6, P ; 315, 324

<sup>39</sup> *Id.*, p. 425 sv.

<sup>40</sup> *Id.*, p. 431

<sup>41</sup> *Id.*, p. 435 sv.

<sup>42</sup> *Id.*, p. 389-390.

<sup>43</sup> *Id.*, p. 439

<sup>44</sup> Victor Amédée Ier (Turin 1587-Vercel, 7 octobre 1637). Duc de Savoie (1630-1637). Fils et successeur de Charles Emmanuel Ier. Bien qu'il eut épousé Christine de France, fille d'Henri IV, il fit la guerre à son beau-frère Louis XIII. Aux traités de Ratisbonne et de Cherasco (1630-1631) il obtint une partie du Montferrat, mais dut céder Pignerol à la France. Par le traité de Rivoli (1635) il devint l'allié de la France contre l'Espagne et fut nommé généralissime des troupes françaises qui devaient agir en Italie. Gioffredo, *op. cit.*, t. 6, p. 496-497, rapporte qu'en ce début d'année 1637, « Le ciel, selon sa coutume, a indiqué miraculeusement les catastrophes qui allaient se produire, non seulement les guerres, mais la mort du duc Amédée. Une étrange apparition à l'aurore du 3 octobre, en pleine lune on vit sur la cité de Nice une comète de dimension extraordinaire dont la queue partant du niveau de la porte Pairolière balaya jusqu'au Var le territoire, en forme de lance embrasée de couleur blanche et grise, laissant sur son passage l'air empesté comme une fumée fétide ». Gioffredo ajouta : « On ne tarda pas à savoir quel était ce présage : la maladie subite du duc le 25 septembre à Vercelli la nouvelle en arriva le 4 octobre. Aussitôt dans toutes les églises des prières furent adressées à Dieu, mais le 10 octobre on apprenait sa mort survenue le 7 octobre ».

Gioffredo raconte aussi que pendant six jours, du 12 au 18 octobre, il y eut à Nice un deuil général : boutiques fermées, toutes affaires cessantes. Les syndics Jean-François Cays chevalier des saints Maurice et Lazare, Jean Baptiste Cotti, Barthélemy Boerio et Jacques Cotto firent élever dans la cathédrale Sainte-Réparate un catafalque de 35 palmes de haut, orné de nombreuses représentations et de multiples inscriptions célébrant les principales actions et vertus du défunt duc. La question de préséance se posa pour la célébration solennelle entre le Sénat et les syndics ; l'entente n'ayant pu se faire, la célébration n'eut pas lieu, mais elle s'effectua à Sospel le 21 octobre dans la collégiale Saint-Michel où le prieur de Saint-Pierre, le protonotaire apostolique Jacques Antoine Vaquero, prononça une « élégante oraison funèbre » qui fut ensuite imprimée (Gioffredo, *op. cit.*, p. 498). Le 1<sup>er</sup> décembre, Christine de France, appelée dorénavant Madame Royale, fut déclarée par le Sénat de Nice tutrice des enfants royaux et régente de l'Etat, selon la volonté que le duc avait manifestée la veille de sa mort au père Hyacinthe Broglia, son confesseur dominicain ; ainsi firent tous les magistrats et gouverneurs tant en Piémont qu'en Savoie. Les obsèques solennelles furent fixées au 18 décembre, l'organisation en fut confiée au père Louis

---

Giuglaris jésuite, niçois d'origine ; elles furent très solennelles, y participèrent : Jacques Marengo évêque de Nice, Charles Antoine Ripa évêque de Mondovi, Filibert del Carretto marquis de Bagnasco, gouverneur de Nice et du comté, Antoine del Pozzo et Jérôme Marcel Vivalda du Sénat de Nice, etc. ainsi que tous les nobles et feudataires qui le 22 décembre firent serment de fidélité au nouveau prince, dans la métropole de Turin (Gioffredo, *op. cit.*, t. 6, p. 498-499)

<sup>45</sup> Gioffredo, *Storia*, t. 6, p. 468 sv.

<sup>46</sup> Charles Emmanuel II (né le 10 juin 1634 – 1675). Ducs de Savoie (1638-1675), fils de Victor Amédée Ier. Il fut d'abord placé sous la tutelle de sa mère et ne prit le gouvernement qu'en 1648. Allié fidèle des Français, il favorisa la conspiration de Raffaele della Torre contre Gênes. Son règne fut paisible ; il protégea le commerce et les arts, fit construire le palais royal de Turin, ainsi que le « Chemin de la Grotte » sur la montagne des Echelles, pour faciliter les transports entre la France et l'Italie (cf. Gioffredo, *op. cit.*, t.6, p. 498, 507, 612, 618, 630)

<sup>47</sup> Christine de France, dite Madame Royale (Paris 1606 - Turin 1663). Duchesse de Savoie, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, mariée en 1619 à Victor Amédée Ier duc de Savoie, veuve en 1637. Elle gouverna énergiquement la Savoie comme régente pendant la minorité de son fils Charles Emmanuel II ; elle pratiqua une politique de rapprochement avec la France, mais résista aux ambitions annexionnistes de celle-ci. Christine de France prit le gouvernement dès le décès de Victor Amédée Ier en 1637. Son fils aîné, François Hyacinthe, né le 14 septembre 1632 au moment où Nice solennisait la fête de sainte Rosalie élue protectrice de la cité contre la peste (Gioffredo, *op. cit.*, t.6, p. 454) succéda à son père en 1637, sous la tutelle de sa mère, et il mourut en octobre 1638 ; son frère, Charles Emmanuel II lui succéda, mais étant encore mineur, Christine garda la régence jusqu'à sa majorité en 1648. Elle mourut à Turin le 27 décembre 1663.

<sup>48</sup> Les fils de Charles Emmanuel Ier furent les suivants (Gioffredo, *op. cit.*, t. 7, p. 253 sv.) :

Philippe Emmanuel, premier né, mourut en Espagne le 9 février 1605 à l'âge de 9 ans.

Emmanuel Philibert, fut envoyé en Espagne en 1610, puis en Sicile en 1612 comme vice-roi ; il fut nommé grand prieur de Castille et de Léon par Philippe II roi d'Espagne mais aussi généralissime de la mer. Il revint à Nice le 1<sup>er</sup> août 1614 avec 25 galères. Il repartit en Espagne et, par lettres patentes du 17 décembre 1620, il fut nommé seigneur d'Oneglia, de Mare et de Prella. Il reprit la mer le 24 décembre pour Nice avec 4 galères et gagna ensuite le Piémont. Il partit de nouveau en Sicile où il était vice-roi et y mourut du choléra à Palerme le 4 août 1624.

Victor Amédée Ier (cf. note 44)

Maurice de Savoie, né en 1593 (cf. note 49)

Thomas François, né le 21 décembre 1596. Il vint à Nice en 1613 avec son frère Victor Amédée. Repartis à Turin, ils revinrent à Nice où ils arrivèrent le 21 avril 1614. On retrouve Thomas François à Nice le mardi 5 janvier 1621 où il demeura 10 jours et visita la cité de Villefranche et le fort de Saint-Hospice, le 15 janvier, il repartit en Piémont. En 1636 il devint gouverneur de la Savoie, il partit dans les Flandres auprès des Espagnols et revint à Milan. Ses démêlés avec sa belle-sœur, Christine de France au sujet de la tutelle du jeune Charles Emmanuel II et de la régence, se terminèrent par un accord en 1639 et enfin le 14 juin 1642 un traité entre Madame Royale qui gardait la régence sous l'autorité du roi de France Louis XIII et les deux princes Thomas François gouverneur du Piémont, le cardinal Maurice gouverneur du comté de Nice. Le prince Thomas François avait épousé en 1636 Marie de Bourbon, fille du comte de Soissons et princesse de Carignan.

<sup>49</sup> Le prince Maurice, né le 10 janvier 1593, était cardinal laïc (comme Mazarin). Son mariage avec sa nièce qui avait 14 ans alors que lui en avait 49 défraya la chronique ; il fut célébré à Sospel le 29 septembre 1642 par Mgr Gaspard Cechinelli nonce du pape, et donna lieu à de fastueuses réjouissances qui se prolongèrent à Nice lorsque Maurice de Savoie et sa jeune épouse s'y rendirent après la cérémonie sospelloise. Maurice de Savoie mourut quinze ans plus tard (cf. Alberti, *Storia della Citta di Sospello*, p. 208 sv. ; Domergo, *Sospel*, 1980, p. 116 sv. ; Gioffredo, *Storia*, t.6, p. 583, 602 à 608. Décédé en 1657.

<sup>50</sup> Victor Amédée II (Turin 14/05/1666 – Moncalieri 31/10/1732). Duc de Savoie (1675-1730), puis roi de Sicile (1713-1718) et de Sardaigne (1718-1730). Fils et successeur de Charles Emmanuel II, il régna d'abord sous la tutelle de sa mère, Marie Jeanne de Nemours, qu'il écarta du pouvoir en 1684. Il se rendit célèbre par sa politique tortueuse et versatile qui lui valut de grands avantages. La régente Jeanne de Nemours avait formé le projet de marier Victor Amédée avec l'infante de Portugal, héritière de ce royaume. Les négociations avaient été poussées très loin ; pour les mener, la régente Madame Royale avait délégué le 2 novembre 1678, avec procuration l'abbé Spinelli originaire de La Brigue, envoyé par elle au Portugal, et Don Pedro, prince régnant, avait donné procuration le 14 novembre 1678 au duc de Cadaval et à François Correa della Cerda secrétaire d'Etat. L'abbé Spinelli, quelques temps après, rencontra ces deux ministres dans le palais de la cour de Portugal ; une sorte de traité fut rédigé dont les copies furent signées par Madame Royale et par les ministres portugais et savoyards le 14 mai 1679. Le marquis de Dronero, muni d'une procuration contenant les pouvoirs les plus amples, fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire au Portugal où, le 25 mai 1680, lui fut accordée pour Son Altesse royale la main de l'infante, à la grande satisfaction et joie de tous les sujets. Le 1<sup>er</sup> juin 1682, arriva dans le port de Villefranche une escadre de douze vaisseaux armés en guerre, mais dont sept étaient tapissés de damas

---

rouge frangé d'or et d'autres ornements, l'un d'eux était entièrement doré. Ces vaisseaux étaient destinés à l'embarquement de Victor Amédée pour se rendre en Portugal et y contracter mariage avec l'infante. Mais l'escadre quitta Villefranche le 6 octobre et retourna en Portugal sans amener le duc Amédée qui, n'ayant pas été consulté, avait refusé net cette alliance. Quant à la châsse précieuse contenant les reliques de saint Victor que l'archevêque de Braga, ambassadeur du Portugal, avait ramenée de Rome, elle fut donnée à l'évêque de Nice, Henri Provana, pour la cathédrale Sainte-Réparate. Victor Amédée II épousa de son propre chef Anne Marie d'Orléans, une des nièces de Louis XIV, le 10 avril 1684. Malgré ce mariage, le duc ayant pris cette même année le pouvoir, ne tarda pas à engager des négociations secrètes contre la France et, en 1690, il entra dans la grande alliance contre Louis XIV. Battu par Catinat à Staffarde (1690) et à la Marseille (1693), il changea de camp et obtint de Louis XIV d'importants avantages au traité de Turin (1696). Sa fille, Marie Adélaïde, épousa le duc de Bourgogne. Allié de la France au début de la guerre de Succession d'Espagne, il ne tarda pas à négocier avec l'ennemi et passa dans le camp impérial dès 1703. Au traité d'Utrecht (1713), il obtint non seulement la restitution de tous ses Etats, mais en outre la Sicile et une partie du Milanais. En 1720, il fut forcé d'échanger avec l'Autriche la Sicile et une partie du Milanais contre la Sardaigne. En 1730, il abdiqua en faveur de son fils Charles Emmanuel III, mais l'année suivante, il essaya de ressaisir le pouvoir. Charles Emmanuel III le mit alors en résidence surveillée au château de Moncalieri où il mourut le 31 octobre 1732.

<sup>51</sup> ADAM, Citta e Contado, Port de Villefranche, mazzo 3, liasse 31, pièces 1 et 20 ; Gioffredo, *Storia*, t.6, p. 549. Une inscription commémorative des travaux exécutés sur l'ordre du prince cardinal fut apposé au château (cf. N.H., 1937, n°4, p. 160), elle fut retrouvée cassée en 1937 (cf. Capatti et Isnard, *op. cit.*, p. 71, qui donne cette inscription latine : « Le très clément Maurice cardinal de Savoie, pour défendre la citadelle, la terre et la mer, confia à Flaminius Balbiano le travail d'ornementation et de fortification ; ayant ainsi préservé la garnison militaire, et agrémenté le site, le prince bénéficia de l'agrément du peuple pour lui et ses successeurs, l'an 1640 »).

<sup>52</sup> Francesco Provana, comte de Frossasco, né à Frossasco en 1650. Colonel du régiment d'infanterie du Genevois en 1676, de celui de la marine en 1683 puis de celui de Savoie, il combattit contre les Turcs en Hongrie et se distingua à la défense de Vienne en 1683. En 1689, il commanda en Flandre un petit corps piémontais. Il revint en Piémont en 1691. Nommé brigadier général d'infanterie, il devint gouverneur du château de Nice le 4 mars qu'il défendit avec ardeur. Il fut ensuite lieutenant gouverneur de Fossano en 1699. Il mourut à Turin le 29 avril 1710 (Manno : *Famiglie celebri italiani*, Naples 1908.)

<sup>53</sup> L. Krebs, *La première occupation du comté de Nice en 1691*, 2<sup>e</sup> partie : *Mémoires du comte de Frossasco*. N.H., sept. – oct. 1913, p. 293-295. Au sujet des « anciennes fortifications de Nice et du comté », cf. Canestier, N.H. 1930, p. 183-202

<sup>54</sup> Nicolas de Catinat, d'une famille originaire du Perche, naquit à Paris en 1637. Il quitta le barreau pour l'armée, se forma à l'école de Turenne, s'illustra devant Lille (1667), Maastricht (1673), etc. Major général en 1676, maréchal de camp en 1681, lieutenant général en 1688, il commanda l'armée d'Italie de 1690 à 1696, s'empara du comté de Nice, vainquit le duc Victor Amédée à Staffarde (1690) et à la Marseille (1693). Maréchal de France en 1693, il reprit le commandement de l'armée d'Italie en 1701. Battu à Carpi (1701) par le prince Eugène, il fut disgracié en 1702. Il se retira à Saint-Gracien près de Montmorency où il mourut le 23 février 1712.

<sup>55</sup> Ligue d'Augsbourg (9 juillet 1686)

Alliance conclue entre les deux lignées de la Maison d'Autriche, la Suède, la Saxe, la Bavière, les cercles de Souabe et de Franconie, la Hollande, etc. dans le but d'arrêter la politique agressive menée par Louis XIV en dépit du traité de Nimègue (occupation de Strasbourg, 1681). La révocation de l'édit de Nantes (1685) avait poussé l'Europe protestante, jusqu'alors alliée de la France, à se joindre à la coalition. Malgré la dévastation du Palatinat par les Français (1689) et de brillants succès aux Pays-Bas et sur mer, Louis XIV ne put disloquer la Ligue d'Augsbourg et fut contraint de signer les peu avantageux traités de Ryswick (1697).

<sup>56</sup> *Journal Niçois de 1675 à 1723*, traduit par Alphonse Navello dans N.H., 1911-1912

Sur le siège de Nice en 1691, cf. : Canestier et annotations de G. Doublet, N.H., 1931, p. 92 à 116 ; Capatti et Isnard, *op. cit.*, p. 79 à 82 ; L. Krebs, *op. cit.*, N.H., 1912, p. 241 à 404, suivi des *Mémoires du Comte de Frossasco*, N.H., 1913, p. 285-302 ; *Mémoires du premier monastère de la Visitation*, par une religieuse, N.H., 1908 ; *Mémoires du notaire Giraudi*, N.H., 1907. Le notaire Giraudi écrit (p. 246) : « A 20h30 s'est réuni le Conseil général des chefs de maison dans l'église cathédrale Sainte-Réparate, où sont intervenus l'évêque Henri Provana, les syndics Antoine Masino, Charles Chiamporlet, Pierre Millo et Claude Icard, le sénateur Dalmazzi doyen et chef du Sénat, le chevalier et intendant Don Louis François Morozzo ; et bien que ces deux derniers aient dissuadé le peuple de se rendre et se soient retirés, on en a pas moins pris une ordonnance dans ce sens (à savoir de capituler) en chargeant le chevalier et abbé Don Pierre Gioffredo, les chevaliers Grimaldi et Albert, Charles Laurent Tondut et Annibal Pellegrin, de se rendre au camp et de parlementer et s'accorder à M. de Catinat de la façon qu'ils croiraient le plus convenable, selon l'ordonnance établie par moi Giraudi, notaire. Les dits seigneurs députés se sont immédiatement portés en ma compagnie au camp où a été rédigé l'acte de

reddition et l'accord pour la capitulation de la ville, selon la minute rédigée de ma main. Nous somme revenus en ville à 4 heures de nuit (vers minuit), ayant amené avec nous comme otages deux Français et laissé au camp, comme otages de la ville les seigneurs Tondut et Pellegrino... » ; *Le siège de Nice*, par le père Adreccio, N.H., 1909 ; Le texte de la capitulation en 25 articles aurait été rédigé par Gioffredo, ce que conteste Doublet (cf. *op. cit.*, p. 108) qui affirme que ces articles étaient l'œuvre d'une sœur de J.B. Ferrero de Saint Laurent qui les aurait rédigés à Castellar ! ADAM, 2 G 7 bis, f° 15 à 24 : texte de la capitulation, délibération du conseil de la ville (26 mars 1691) et f° 163 à 167

<sup>57</sup> Cf. Krebs, Mémoires du comte de Frossasco, N.H., *op. cit.*, p. 302. Le comte répondait dans ses Mémoires à la « relation » que Gioffredo avait écrite en 1691 lors de la reddition de la ville de Nice. Cf. N.H., 1913, p. 337

<sup>58</sup> Cf. Krebs, *op. cit.*, p. 366

Victor Marie marquis des Coeuvres, comte puis duc d'Estrées, naquit à Paris en 1660, servit dans l'armée de terre puis dans la Marine où il devint commandant ; il dirigea l'attaque des vaisseaux de guerre dans la baie de Nice lors du siège de 1691. Maréchal de France en 1703, il quitta le service en 1707. Elu à l'Académie Française en 1715 à la mort de son oncle le cardinal d'Estrées, il devint ministre d'Etat et mourut à Paris en 1737.

Le comte de Pontchartrain naquit à Paris en 1627. Il fut sous-secrétaire d'Etat à la Marine en 1690.

<sup>59</sup> Canestrier, art. cit., N.H., 1931, p.97

<sup>60</sup> ADAM, B 13, f° 17 sv.

Le Sénat de Nice rendit alors la justice au nom du « roi très chrétien » Ludovic XIV per gratia di Dio, re di Francia, Navarra, comtedi Nizza ... Cette occupation du comté de Nice par la France fut l'occasion de plusieurs libelles revendiquant le caractère français du comté et la nullité de l'acte de dédition de 1388 (ce qu'avait déjà fait valoir François Ier). Cf. à ce sujet : ADAM, Citta e Contado, mazzo 9, n°6 : *Mémoire des prétentions de la France sur Nice*, n°7 : Mémoire de Pascalis ; mazzo 2 d'additions n°12 : *Mémoire des droits de la couronne de France sur le comté de Nice* ; série 2 7 bis, f° 163 sv.

<sup>61</sup> Guillaume de Lopes, chevalier de la Fare, leva dans le comté de Nice, par commission du 22 août 1695, un régiment de fusiliers dont il se démit en septembre 1696 en quittant le comté de Nice. Employé à l'armée de Catalogne en 1697, il se distingua au siège de Barcelone. Il obtint par provisions du 6 septembre 1699 le gouvernement de Schlestatt où il mourut le 5 octobre suivant.

<sup>62</sup> Cf. Canestrier, *La campagne de 1691 dans les montagnes du comté de Nice*, N.H., 1940, p. 119 sv.

<sup>63</sup> *Idem.*, p. 123

<sup>64</sup> Cf. Canestrier, *Le duc de Vendôme commande le comté de Nice*, N.H., 1949, p. 1 sv.

<sup>65</sup> *Idem.*, p.5. En 1694, à la suite des pluies torrentielles, une partie du village de Lucéram fut emportée par l'éboulement de la montagne au quartier de La Terra ; le vallon fut obstrué et forma quelques temps un lac d'où le nom de « vallon du lac » (cf. Salvetti, *Luceram*, Nice, 1912, p. 13). La Fare envoya d'abondantes aumônes aux victimes de cette catastrophe.

<sup>66</sup> *Idem.*, 1949, p.6 et 7

<sup>67</sup> *Id.* p. 8. Cf. Joseph Bres, *Note d'archivio*

<sup>68</sup> *Id.* p.8. Les chroniqueurs niçois ont cru que Montalchine était un vin des côteaux de Bellet, de Montaleigne ou de La Gaude. Ils se sont prévalus de la lettre de Catinat félicitant La Fare « d'avoir donné aux habitants du comté l'intention de pouvoir faire de si bons vins dans leur pays ». Sans doute La Fare avait-il expédié à Catinat et à d'autres personnalités du vin de pays de Nice. On récoltait dans la campagne niçoise un vin clair et très apprécié. La municipalité avait coutume d'en envoyer tous les ans au duc de Savoie, avant l'occupation française. Elle en offrait, en mai 1696, au nouvel intendant qui arrivait de Paris. A la cour de Versailles, le vin muscat de Saint-Laurent-du-Var avait tant de faveur que Mme de Sévigné ne trouvait d'expression plus exacte pour donner à son cousin, M. de Coulanges, un avant-goût d'une adorable convoitise que cette aimable formule : « C'est comme si l'on buvait à petits traits du plus exquis vin de Saint-Laurent ». Le muscat de Saint-Laurent était le champagne de l'époque. Aussi l'ingénieur du But désigna-t-il sur sa carte « Saint Laurent au vin muscat » le village aujourd'hui appelé Saint-Laurent du Var. En réalité, le Montalchine est un vin toscan, provenant des vignobles de Montalcino (province de Sienne). La Fare le recevait de Livourne, par voie de mer. Il en expédiait à la cour par l'intermédiaire d'un marchand de Lyon. Il écrivait en effet à Barbézieux, le 3 août 1695 : « Le marchand qui m'a fourni votre vin de Montalchine est à la foire de Beaucaire. Je n'ai pu avoir encore son compte. Puisque vous avez trouvé la dernière charge en bon état, j'enverrai à Livourne les caisses garnies de bouteilles vides comme celles qui vous ont été adressées pour y être remplies, afin que vous puissiez être mieux servi. » Le 31 décembre : « Votre vin de Montalchine est arrivé dans des bouteilles ordinaires ; il partira sans faute le 8 du mois prochain. Vous pouvez compter de l'avoir à la fin dudit mois. »

<sup>69</sup> *Id.* dans N.H., 1948, p. 61 à 69.

Joseph Louis de Bourbon, duc de Vendôme, naquit à Paris le 1er juillet 1654. Il devint gouverneur de Provence en 1691, commandant des armées du comté de Nice en 1694, commandant en chef en Catalogne de 1695 à 1697. Il participa à la guerre de la Succession d'Espagne commandant en Italie (1702-1706), il battit les Impériaux à Calcinato (1706) ; en Flandre il essuya la défaite d'Oudenaarde (1708). Un temps disgracié, il fut appelé en

---

Espagne en 1710 où par ses victoires il raffermir le trône de Philippe V qui fit porter son deuil à toute l'Espagne quand le duc mourut le 11 juin 1712 à Vinaros.

Philippe de Bourbon dit le Grand Prieur de Vendôme (frère du précédent), naquit à Paris en 1655 ; entra dans l'ordre de Malte en 1666 ; fut maréchal de camp en 1691 ; grand prieur de France en 1693. Disgracié en 1705, il vécut en Italie, revint en France en 1711 et vécut au Temple entouré d'une société de gens de lettres. Il mourut à Paris en 1727 ; ainsi s'éteignit la maison de Vendôme.

<sup>70</sup> Le dauphin Louis de France, appelé Grand Dauphin après sa mort pour le distinguer de son fils, était fils de Louis XIV et de Marie Thérèse d'Autriche. Il naquit à Fontainebleau le 1er novembre 1661 ; il eut Bossuet comme précepteur. Il épousa en 1679 Marie-Anne de Bavière. Il mourut à Meudon le 14 avril 1711 d'une attaque d'apoplexie.

Louis de France duc de Bourgogne, fils aîné du précédent, naquit à Versailles le 6 août 1682 ; il eut Fénelon comme précepteur, qui composa pour lui les *Fables* et le *Télémaque*. Il épousa Marie Adélaïde, fille du duc Victor Amédée II de Savoie, en 1696. Il mourut à Versailles le 18 février 1712 âgé de 30 ans, huit jours après son épouse âgée de 27 ans.

Nice, qui à ce moment là était sous occupation française, organisa en la cathédrale Sainte-Réparate, le 21 mars suivant « un service funèbre solennel auquel assistait le gouverneur de Montet, les consuls Barla, Antoine Mirapello, Honoré Romero et Gaétan Capello en habits de deuil, l'éminentissime Sénat en robe rouge, le Chapitre cathédral dont le prévôt Germano chanta la Messe ». Pendant qu'on célébrait cet office, on apprit le décès du fils aîné des deux défunts qui avait eu lieu le 8 mars (cf. Navello, *Journal Niçois de 1675 à 1723*, dans N.H., 1912, p. 373-374). On connaît la parole du vieux roi Louis XIV s'adressant au maréchal de Villars : « Vous voyez mon état : il n'y a pas d'exemple que l'on perde en une semaine son petit-fils et leur fils, tous trois de grande espérance et tendrement aimés... » Parlant de la duchesse Marie-Adélaïde dont l'éclat de la jeunesse captiva la cour pâlisante de Louis XIV, Michelet écrivit : « Elle menait toute la cour par sa gaieté, son charme, son apparent abandon plein de ruse ». Saint Simon la décrivit : « Ses yeux parlant, son port de tête plein de grâce et de majesté, sa marche de déesse sur les nues, sa bonté qui la faisait adorer de tous ».

<sup>71</sup> ADAM, B 12,13 et 14. Entérinations de nombreuses nominations faites par Victor Amédée, ainsi que de multiples inféodations réalisées entre 1697 et 1705.

<sup>72</sup> Cf. *Journal Niçois de l'an 1695 à 1723*, traduit par Alphonse Navello dans N.H., 1911, p.109

<sup>73</sup> Pour les événements de 1696 au traité d'Utrecht (1713), cf. : Capatti et Isnard, *Le château de Nice*, p. 110 à 116. ACN, série CC, registres 405 (démolitions des remparts), 407 (dégâts occasionnés), 409 (dégâts et paiements). ADAM, Citta e Contado, mazzo 12, 15. *Victor Emmanuel*, traduction des mémoires du notaire Giraudi, N.H. 1907. *Journal Niçois de 1675 à 1723*, N.H., 1912-1913. Canestrier, *Le siège de Nice 1705-1706*, avec notes de G. Doublet, N.H., 1940, p. 262 à 198.

<sup>74</sup> Place du Palais, au bas de la tour de l'Horloge, une plaque en marbre porte l'inscription suivante (en latin, ici traduite) : A Dieu très bon et très grand. La vieille tour jadis construite et située au pied de la citadelle fut renversée par les Turcs et les Français, elle a été reconstruite par les citoyens sous le règne de l'invincible roi de Sicile, duc de Savoie et de Montferrat, prince du Piémont et comte de Nice, dans la ville agrandie et ornée par lui, l'excellentissime seigneur comte Joseph de Cassalette étant gouverneur ; les seigneurs Gaspard de Alberti, François Ardisson, Guillaume Proméo et André Andréa, syndics ; Jacques Chianea comte de Saint-Etienne, assesseur, édifièrent heureusement cette tour l'an du Salut 1718. La tour dite de l'Horloge fut détruite sûrement lors du siège franco-turc de 1543. Reconstituée au sommet de la rue du Malonat, elle fut abattue en 1704 sur l'ordre du gouverneur, le duc régnant étant Victor Amédée II (1666-1732) qui accéda au titre de roi de Sicile en 1713 au traité d'Utrecht, il échangea ce titre contre celui de roi de Sardaigne en 1720.

<sup>75</sup> ADAM, B 14

Pierre Mellarède naquit à Montmélian en 1659. Avocat au Sénat de Savoie, il devint avocat des pauvres le 20 avril 1697. Nommé général intendant du comté de Nice le 22 mai 1699, il occupa ce poste jusqu'au 24 mai 1702. Il se heurta au grand conseil niçois à propos de l'établissement d'un impôt nouveau « le tasso ». Le 20 juin 1701, il établit un « état sommaire de la ville et des communautés du comté de Nice en 7 catégories et 38 colonnes ». Il fut rappelé à la cour de Savoie en 1702, fut ambassadeur en Suisse, à Vienne puis à Londres en 1712 ; il devint premier président de la chambre des comptes en septembre 1713, conseiller du souverain. Il mourut à Turin en 1730. Cf. N.H. 1966, p. 3, 69 à 73.

<sup>76</sup> Louis d'Aubusson, duc de la Feuillade et Roanne, fils du maréchal de France François et de Charlotte Gouffier naquit en 1673. Saint Simon, dans ses *Mémoires*, en campe un portrait peu flatteur : « Des débauches de toutes sortes, des mœurs à l'italienne, une extrême négligence pour le service, des manières nobles, de l'ambition mais une âme de boue, le plus solidement malhonnête homme ! » Veuf d'une Phelipeaux, il épousa en 1702 une fille Chamillard. Lieutenant général en 1704, il fut envoyé en Piémont où il prit Suse. Il regagna Versailles en janvier 1705 et fut chargé le 8 février de prendre Nice.

<sup>77</sup> *Journal Niçois*, N.H. 1911, p. 222. Au sujet de la démolition, en mars 1705, de la tour d'Auguste à la Turbie, il faut se souvenir que sur les vestiges du trophée d'Auguste, détruit lors de l'invasion des barbares, les Sarrasins

---

avaient construit une tour de défense et dans les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle le monument avait été fortifié en règle. On y avait construit une forteresse avec sa tour à créneaux et à mâchicoulis et son mur d'enceinte telle qu'elle était lorsque les troupes françaises la démolirent. En 1858-1859, le gouvernement sarde fit faire aux ruines divers travaux de consolidation ; elles ont été classées comme monument historique en 1865 et d'importantes fouilles ont été entreprises en 1905 par la Société française de fouilles archéologiques.

<sup>78</sup> Jean d'Usson, lieutenant général depuis 1696, était commandeur de saint Louis depuis 1699. Il avait épousé en 1700 la fille du comte de Brégy qui fut ambassadeur de France en Pologne et en Suède. Saint Simon le décrit comme « un petit homme, fait comme un potiron, mais plein d'esprit, de valeur et de talent pour la guerre ». L'anonyme niçois du Journal l'appelle « un calviniste sans pitié qui défendit que l'on porte quoi que ce soit au château sous peine d'être pendu, comme cela arriva à Catherine Raibauda qui y avait porté de la viande » (*op. cit.*, p. 225). D'Usson ayant quitté Nice le 2 septembre, fort malade, pour Marseille, y décéda le 24 septembre (*op. cit.* p. 227)

<sup>79</sup> Tandis que La Feuillade s'occupait à préparer ses batteries du côté du Montgros et du Montalban pour commencer le siège du château de Nice, les ordres du duc de Vendôme l'appelèrent en Piémont avec une partie de l'armée... Il se mit en route par le col de Tende, ne laissant devant la forteresse de Nice qu'un corps d'observation sous les ordres du lieutenant-général marquis d'Usson. Celui-ci fit sauter les remparts de la ville et se retira sur les hauteurs du Montalban où il se retrancha de manière à pouvoir attendre les événements sans inquiétude... La ville se trouvant ainsi évacuée n'offrit plus qu'un amas de décombres... C'est alors qu'on convint de part et d'autre d'une suspension d'armes, valable seulement dans le comté de Nice et dont la durée fut limitée jusqu'au mois de novembre suivant. On se flattait que cette convention amènerait la paix, mais le gain de la bataille de Cassano, dans laquelle les Impériaux durent céder à l'impétuosité française, fit bientôt évanouir ces espérances. (Durante, *Histoire de Nice*, tome 2, p. 560)

<sup>80</sup> *Journal Niçois*, N.H. 1911, p.225. ADAM, B 12

<sup>81</sup> Canestrier, *Siège de Nice 1705-1706*, p. 268-269 ; 288-289. Il est d'autre part intéressant de lire dans le « Registre des décès » de la cathédrale, entre le 10 avril et le 17 août où eurent lieu les opérations militaires, les noms de plusieurs soldats français décédés durant ces conflits :

- Louis Guyart de Chalambert, lieutenant des grenadiers au 2<sup>e</sup> bataillon « de Chialaroy » (Charleroi), 9 juillet.
- Jean Aisé, sieur de la Sené, de la compagnie de la Rainière, bataillon de Mondrel, 15 juillet.
- Jacques de la Fenolie en Périgord, diocèse de Sarlat, en la compagnie de M. le maire, 2<sup>e</sup> bataillon du régiment d'Orléannois, 29 juillet
- Pierre Seps « nomato la Fleur du Bordeaux » (Bordeaux) in Gascogna », 9 juillet, compagnie de M. Nogaret
- Jacques Perrone, natif di « Grannoble », 19 mai, du régiment di Frolé, etc.

<sup>82</sup> Canestrier *op. cit.*, p. 269 et 290. *Journal Niçois*, p. 226-227

La bataille de Cassano d'Adda (le 15 et 16 août 1705) entre Vendôme et le prince Eugène de Savoie fut si indécise que les deux adversaires passèrent pour vainqueurs : d'où les deux « Te Deum », l'un le 2 septembre avec l'évêque Provana à Sainte-Réparate, sur l'ordre du gouverneur Caraglio, l'autre le 20 septembre dans la paroissiale de Villefranche, sur l'ordre du maréchal de camp Paratte.

<sup>83</sup> Martin Paratte était maréchal de camp, chevalier de saint Louis ; il assista en 1691 comme lieutenant-colonel au siège de Nice ; il remplaça comme lieutenant-général Jean d'Usson quand celui-ci partit le 2 septembre 1705 pour Marseille où il décéda le 24 septembre. Paratte fut envoyé ensuite à l'armée du Dauphiné. Il mourut en novembre 1723.

<sup>84</sup> Jacques Fitz James duc de Berwick naquit en 1670 du duc d'York et d'Arabella Churchill, sœur du duc de Malborough, grand ennemi des Français, contre qui ceux-ci composèrent la fameuse chanson « Malbrough s'en va-t-en guerre ! ». Berwick fut lieutenant de l'armée française en 1693, naturalisé Français en 1703, il combattit en 1704 pour Philippe V d'Espagne. Rappelé en France, il remplaça le maréchal de Villars comme gouverneur du Languedoc. De là, il fut appelé à diriger les opérations du siège de Nice en 1705.

<sup>85</sup> Sur le détail de cette organisation, sur la composition de l'armée de Berwick, sur la disposition des batteries, et sur la garnison du château : Cf. Canestrier, *op. cit.*, p. 272-274, 292-293. *Journal Niçois*, *op. cit.*, p. 254 sv. ; *Mémoires du maréchal de Berwick*, Londres, 1737, 2 vol., t. II, p. 10-20

<sup>86</sup> Canestrier, *op. cit.*, p. 276-278, 294-295

*Journal Niçois*, *op. cit.* p. 319 à 324, 351-355 (qui donne une copie de la capitulation du château et un poème adressé à Victor Amédée II)